

LES AVANT-MONTS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

ABEILHAN AUTIGNAC
CABREROLLES
CAUSSES-ET-VEYRAN
CAUSSINIOJOLS
FAUGÈRES
FOS



FOUZILHON
GABIAN LAURENS
MAGALAS MARGON
MONTESQUIEU MURVIEL-LÈS-BÉZIERS
NEFFIÈS PAILHÈS POUZOLLES PUIMISSON
PUISSALICON ROQUESSÈLS ROUJAN
SAINT-GENIÈS-DE-FONTEDIT SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ
THÉZAN-LÈS-BÉZIERS VAILHAN



LES AVANT-MONTS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Créée au 1er janvier 2017, la Communauté de communes Les Avant-Monts regroupe 25 communes.

D'une superficie de **353,38km²**, le territoire représente un bassin de vie de **27 328 habitants** pour une densité moyenne de **66,87 h/km²**. Il s'agit d'un territoire très attractif qui voit sa population augmenter et rajeunir rapidement.



ÉDITO

Exercice annuel incontournable, le rapport d'activités est un document de référence pour les collectivités : une vision complète de toutes les actions conduites par la Communauté de communes aussi bien dans les services quotidiens apportés aux usagers qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire.

Année particulière à plus d'un titre, le rapport d'activités de cette année 2020 ne pourra occulter la crise sanitaire. Avec des conséquences concrètes aussi bien sur le fond que sur la forme.

Pour autant, les agents ont poursuivi leurs activités dès le premier confinement. Les services administratifs, économie, Tourisme & patrimoine, Jeunesse, Petite Enfance, Urbanisme, Eau et assainissement notamment ont maintenu et assuré du mieux que possible la continuité de service public. De même, bien que la plupart des rendez-vous culturels aient été annulés, le service culturel a mis à profit ce temps pour développer d'autres projets, rencontrer les partenaires, les établissements scolaires...

Le contexte inédit de l'année 2020 a également bouleversé le calendrier électoral initial et repoussé d'autant la mise en place du nouveau conseil communautaire. Nouvelle équipe d'élus, nouvelle organisation pour les agents avec la volonté commune de poursuivre, dans une logique de continuité, les projets engagés et la conduite d'une politique ambitieuse au service de tous les habitants du territoire.

Francis Boutes

Président de la Communauté de communes

La Communauté de communes Fonctionnement

25 COMMUNES
POUR FORMER LE TERRITOIRE

Abeilhan / Autignac / Cabrerolles / Causses-et-Veyran / Caussiniojols / Faugères / Fos / Fouzilhon / Gabian / Laurens / Magalas / Margon / Montesquieu / Murviel-les-Béziers / Neffès / Pailhès / Pouzolles / Puimisson / Puissalicon / Roquessels / Roujan / Saint-Geniès-de-Fontedit / Saint-Nazaire-de-Ladarez / Thézan-les-Béziers / Vailhan

1 PRÉSIDENT
12 VICE-PRÉSIDENTS
7 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

PRÉSIDENT

M. Francis BOUTES - Maire de Gabian

VICE-PRÉSIDENTS

- 1^{er} : **M. Lionel GAYSSOT** - Maire de Saint-Geniès-de-Fontedit
Communication - Administration générale - Suivi des projets
- 2^e : **M. Sylvain HAGER** - Maire de Murviel-les-Béziers - Eau et Assainissement
- 3^e : **M. Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE** - Maire de Magalas
Relation chambres consulaires, autres partenaires et entreprises. ZAE Magalas
- 4^e : **M. Alain DURO** - Maire de Thézan-les-Béziers
Commerce - Artisanat et Revitalisation Centre Bourg. ZAE Thézan
- 5^e : **M. Gérard NICOLAS** - Adjoint de Roujan
Développement durable, environnement, mobilité, énergies renouvelables, ZAE Roujan
- 6^e : **M. Gérard BARO** - Maire de Causses-et-Veyran
Marchés, Contrats et Conventions - Suivi des opérations
- 7^e : **M. Guy ROUCAYROL** - Maire de Pouzolles - Finances
- 8^e : **M. François ANGLADE** - Maire de Laurens - Evénementiels, patrimoine, culture
- 9^e : **M. Michel TRILLES** - Conseiller de Puimisson
Urbanisme - Aménagement du territoire
- 10^e : **M. Jean-Claude MARCHI** - Maire d'Autignac - Jeunesse - Formation - Insertion
- 11^e : **M. Robert SOUQUE** - Maire de Pailhès
Aménagement foncier, équipements, Gémap, travaux - Equipe technique
- 12^e : **M. Philippe BOUCHE** - Maire de Faugères - Achats groupés, patrimoine communautaire

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- M. Jacques DHAM** - Coordination politique économique communautaire
- Mme Lyria VERLET** - Animations, associations
- M. Michel SALLES** - Agriculture, circuits courts
- M. Jean-Michel ULMER** - Travaux en régie, conventions
- Mme Martine GIL** - ALSH, Petite Enfance, MSAP
- M. Joël RIES** - Personnel
- Mme Séverine SAUR** - Tourisme

**45 CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES**
ISSUS DES 25 COMMUNES

CONFÉRENCE DES MAIRES

Créée en 2017, la conférence des maires est compétente pour les orientations stratégiques et les grandes décisions, sans préjudice des prérogatives du conseil et du bureau communautaire.

4 COMMISSIONS

Au sein des commissions, les élus débattent et font des propositions au bureau.

Commission 1

Administration et personnel, bâtiments publics, contrats équipements, travaux et achats groupés, finances, fiscalité, ressources, communication.

Commission 2

Petite enfance, crèche, solidarité, services à la personne, sécurité, enfance, jeunesse, centres de loisirs, activités scolaires et périscolaires, activités et animations culturelles, loisirs.

Commission 3

Aménagement de l'espace, déchets, eau et assainissement, travaux en régie et services techniques, urbanisme, GÉMAP.

Commission 4

Développement économique (commerce, artisanat), tourisme, agriculture, patrimoine, voirie d'intérêt communautaire, circuits courts, agriculture, irrigation, énergies renouvelables, insertion socio-professionnelle et formation (PLIE, MLL...)

Commission 1 – BOUCHE Philippe – Président de Commission



Administration et personnel, bâtiments marchés publics, contrats équipements, travaux et achats groupés, finances, fiscalité, ressources, communication.

ABEILHAN
AUTIGNAC
CAUSSES-ET-VEYRAN
CAUSSINIOJOLS
LAURENS
MAGALAS
MARGON
MURVIEL-LES-BÉZIERS
POUZOLLES
PUIMISSON
PUISSALICON
ROUJAN
ST-GENIÈS-DE-FONTE-DIT
ST-NAZAIRE-DE-LADAREZ
THÉZAN-LES-BÉZIERS

FIS Cathy
BOSC Alain
BARO Gérard – COLL SANDOVAL Magali
ROQUE Thierry
ROMERO Jacques
GERARD Francine
RIES Joël
GIL Martine – HAGER Sylvain – JARLET Alain
ROUCAYROL Guy
BARTHES Daniel
FARENC Michel
BLANQUEFORT Jean
GAYSSOT Lionel
LERMET Sylvie – HUGOT-CONTE Vincent – RUIZ François Xavier
CRISTOL Bruno

Commission 2 – GIL Martine – Présidente de Commission



Petite enfance, crèche, solidarité, services à la personne, sécurité, enfance, jeunesse, centres de loisirs, activités scolaires et périscolaires, activités et animations culturelles, loisirs.

AUTIGNAC
CABEROLLES
CAUSSES-ET-VEYRAN
LAURENS
MAGALAS
MARGON
MURVIEL-LES-BÉZIERS
POUZOLLES
PUIMISSON
PUISSALICON
ROUJAN
ST-GENIÈS-DE-FONTE-DIT
ST-NAZAIRE-DE-LADAREZ
THÉZAN-LES-BÉZIERS

MARCHI Jean-Claude
PALAU Geneviève – SAUR Séverine
CASTANO Ghislain – MATEO Sonia – MOURET Christine – TRUNDE Sandra
ANGLADE François – CONSTANTIN Corinne
BARRAILLE-ROBERT Cécile – PUEO Sophie
TURCHETTO Nathalie
CHELLE Sabrina – MICHAUD Sandrine
CROS Monique
GABAUDE Chantal – LORENTE Marie
MATHIEU Marjorie
VERLET Lyria
AZEMA Emmanuelle
MARROT Christine – TEROL Béatrice – TEYSSIE Vivian
CRISTOL Bruno – CORDIER Marie – PALOMARES Alba

Commission 3 – ULMER Jean-Michel – Président de Commission



Aménagement de l'espace, déchets, eau et assainissement, travaux en régie et services techniques, Urbanisme, GÉMAPI.

CABEROLLES
CAUSSES-ET-VEYRAN
FOUZILHON
GABIAN
LAURENS
MAGALAS
MARGON
MURVIEL-LES-BÉZIERS
PAILHÈS
POUZOLLES
PUIMISSON
PUISSALICON
ROUJAN
ST-NAZAIRE-DE-LADAREZ
THÉZAN-LES-BÉZIERS

RUBERT Laurent
AFFRE Claude – GARRIGUES Ketty – PISTRE Alain – RAGOT Michel
BUCHACA Alain – COUDERC Lydie
LAVIT Frédéric
ROMERO Jacques
BOURRAND-FAVIER Patrick
BERNHARDT Dominique
GUITTARD J.Michel – HAGER Sylvain – JARLET Alain
SOUQUE Robert
ALMES Bernard – SIMON Jennifer
BARTHES Daniel – TRILLES Michel
FERRE Gérard
NICOLAS Gérard
BRILLANT Roxane – MADALLE Julien – ROBERT Gilbert
FORTE Francis

Commission 4 – DHAM Jacques – Président de Commission



Développement économique (commerce, artisanat), tourisme, agriculture, patrimoine, voirie d'intérêt communautaire, circuits courts, irrigation, énergies renouvelables, insertion socio-professionnelle et formation (PLIE, MLI...).

ABEILHAN
AUTIGNAC
CABEROLLES
CAUSSES-ET-VEYRAN
CAUSSINIOJOLS
FAUGÈRES
GABIAN
LAURENS
MAGALAS
MARGON
MURVIEL-LES-BÉZIERS
PUIMISSON
PUISSALICON
ROQUESSELS
ROUJAN
ST-GENIÈS-DE-FONTE-DIT
ST-NAZAIRE-DE-LADAREZ
THÉZAN-LES-BÉZIERS
VAILHAN

ROUGEOT Pierre-Jean
JOLIDON Jean-Pierre
ANDRIEU Olivier – PALAU Geneviève – SAUR Séverine
BRUNET Vincent – SANCHEZ Olivier – VICENTE Gilles
CHABBERT Jacques – ROQUE Thierry
BOUCHE Philippe
BOUDET André
ANGLADE François
ARRAEZ Alice – AUDAIRE Jean François – SIMO-CAZENAVE J.Pierre
GELLY J. Baptiste
MICHAUD Sandrine
TRILLES Michel
LORENTE Marie
SALLES Michel
NICOLAS Gérard
LLOP François
BRILLANT Roxane – KARLSSON Outi – RUIZ François Xavier
DURO Alain
BLANQUEFORT Michel

SERVICES ADMINISTRATIFS



LES AVANT-MONTS

Fonctionnement et Budget

La section de fonctionnement, qui permet à notre collectivité d'assurer le quotidien, regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communautaires.

Pour notre collectivité : Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des dotations, impôts locaux, attributions de compensation, subventions de fonctionnement des partenaires (Etat, CAF, MSA etc.), prestations fournies (locations, recettes des régions Jeunesse, Crèche, Culture, Moulins...), remboursements de sécurité sociale et de personnel en contrats aidés.

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 13 094 131.30€.

L'excédent reporté de l'année précédente représente : 1 878 199.91€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de matières premières et de fournitures, les primes d'assurances, les achats de prestations liées au fonctionnement des divers services, l'entretien et la consommation des bâtiments communautaires, les subventions versées aux associations, la dotation de solidarité aux communes, les salaires du personnel et les intérêts des emprunts.

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 12 684 451.34€.

Ces résultats incluent les excédents GEMAPI non prélevés en 2020 plus les taxes de séjour non reversées à l'EPIC. Ce chiffre prend en compte les dépenses de la dotation aux entreprises par rapport à la crise sanitaire qui ont été très importantes : 408 000€ en 2020.



LES AVANT-MONTS

Fonctionnement et Budget

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
11-Charges à caractère général	921 790,46	13-atténuations de charge	216 621,30
12-Dépenses de personnel	3 894 388,94	70-recettes des services	1 303 509,14
14-Atténuations de produits	6 420 969,65	73-Impôts et taxes	9 385 413,56
65-Autres charges de gestion c	767 730,56	74-Dotations et participatio	2 108 033,49
66-Charges financières	33 800,78	75-Autres recettes de gestio	39 404,28
67-Charges exceptionnelles	418 317,78	76-Autres produits	0,00
022-Dépenses imprévues		77-produits exceptionnelles	41 149,53
<i>Total dépenses réelles</i>	<i>12 456 998,17</i>	<i>Total recettes réelles</i>	<i>13 094 131,30</i>
Ecritures d'ordre entre section	227 453,17	Ecritures d'ordre entre sect	0,00
TOTAL GENERAL	12 684 451,34	TOTAL GENERAL	13 094 131,30
	Pour info	Excédent brut reporté 2019	1 878 199,91

Compte tenu de la conjoncture il est à noter que les recettes de taxes de séjour ont augmentées. Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la communauté à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à de l'emprunt nouveau. En 2020 le résultat positif est de 409 679.96€.

Ce résultat s'est sensiblement dégradé par rapport aux exercices précédents.

	DETAIL PAR SERVICE			
02	Administration	9 117 569	11 875 998	2 758 429
03	Jeunesse	136 840	59 779	-77 061
031	Centre de loisirs Autignac	123 474	64 102	-59 372
032	Centre de loisirs Roujan	234 016	158 681	-75 335
033	Centre de loisirs Murviel	116 272	68 000	-48 272
034	Centre de loisirs Thézan	176 281	109 000	-67 281
035	Séjours	76 608	47 000	-29 608
036	Mini camps	38 630	14 763	-23 867
037	ALSH Ado	78 750	16 000	-62 750
04	PIJ	0	0	0
05	Technique	1 203 347	537 075	-666 272
06	Crèche	560 790	385 977	-174 813
07	Urbanisme	146 872	0	-146 872
08	ZAE	52 672	0	-52 672
09	Communication	67 150	0	-67 150
10	RAM	83 200	0	-83 200
11	Culture	267 014	89 000	-178 014
12	Centre de Ressources	80 287	0	-80 287
13	Moulin de Fauères	21 963	0	-21 963
14	Tourisme	458 042	0	-458 042
15	Solidarité	110 590	30 000	-80 590
16	Eau et Assainissement	650 750	660 000	9 250
17	Evenementiel	43 350	2 500	-40 850
18	GEMAPI	630 000	350 000	-280 000
		14 474 467	14 467 875	-6 592

LES AVANT-MONTS

Fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020

- Concernant les ménages:

Taxe d'habitation: 10.97%

Taxe foncière sur le non bâti: 3.21%

TEOM : 14.05%

- Concernant les entreprises :

Cotisation foncière des entreprises (CFE): 29.94%

TAXES DIRECTES LOCALES 2020	BASES	TAUX %	PRODUIT
TAXE HABITATION	30 275 000	10,97	3 321 167,50
TAXE FONCIERE	23 303 000	0	0,00
TAXE FONCIERE NON BATI	1 558 000	3,21	50 011,80
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	2 507 000	29,94	750 595,80

Les dotations de l'Etat

À compter de 2018, la Communauté de communes Les Avant-Monts perçoit la DGF bonifiée du fait de la prise de compétences supplémentaires : PLUi, eau et assainissement.

DGF	2019	2020
AVANT-MONTS	1 207 350	1 228 471

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Sur l'ensemble, les dépenses de fonctionnement ont été bien maîtrisées hors dépenses de personnel.

L'objectif est d'optimiser les dépenses de personnel en 2021 pour préserver une capacité d'autofinancement qui permettra la réalisation de projets tout en développant des services publics de qualité (culture-jeunesse-tourisme-urbanisme-solidarité) ainsi que des actions en faveur du développement économique notamment avec la mise en place du Conseil de développement.

En utilisant les moyens suivants :

·La masse salariale est beaucoup trop importante et les élus ont mené une réflexion importante sur la gestion du personnel avec effet immédiat concernant le renouvellement des CDD, la stagiairisation, le non remplacement des départs à la retraite.

·Optimisation de la fonction achat : consultation systématique de 3 fournisseurs ou entreprises au moins quel que soit le montant prévue de la dépense, renégociation des contrats de location, des prestations d'assurances etc.

LES AVANT-MONTS

Fonctionnement et Budget

Augmentation des recettes

- Location des bâtiments intercommunaux
- Bail avec la société les Cordeliers : toiture photovoltaïque du hangar technique de Pouzolles
- Plan de Communication adapté

- pour augmenter la fréquentation des Centres de loisirs, des animations proposées par le service culture et tourisme

En 2020 le festival des Hivernales a été maintenu (janvier-février 2020) mais le festival des Moulins (en été) a été annulé.

- Etendre la zone économique pour encourager l'installation des entreprises sur le territoire : les travaux d'extension de la zone Nord de l'Audacieuse sont en cours après achat des terrains de la zone ainsi que l'achat d'une partie des terrains destinés à l'aménagement.

L'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la communauté à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Le budget d'investissement d'une communauté regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement), que la communauté ne perçoit pas, et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement.

LES AVANT-MONTS

Fonctionnement et Budget

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
OPERATIONS EQUIPEMENT	772 964,10	SUBVENTIONS	256 633,66
		EMPRUNTS	0,00
EMPRUNTS	677 339,62	FCTVA	91 632,69
		1068	375 090,87
OP POUR TIERS	523 200,73	OP POUR TIERS	432 724,45
Total dépenses réelles	1 973 504,45	Total recettes réelles	1 156 081,67
OP ORDRE	0,00		
déficit 2019	375 090,87	O40-amortissements	227 453,17
TOTAL GENERAL	2 348 595,32	TOTAL GENERAL	1 383 534,84

La Communauté de communes a réalisé des travaux d'investissement à hauteur de 772 964.10€ en 2020 (1 238 740.13€ en 2019) : les travaux ont été beaucoup moins importants qu'en 2019 en raison de la pandémie lors du premier semestre ainsi que du renouvellement des instances : il s'agit des opérations suivantes dans le détail et pour la plupart des programmes pluriannuels :

OPERATIONS	LIBELLE	DEPENSES 2020	RAR DEP	RECETTES 2020	RAR REC
32	VALORISATION DU PATRIMOINE	22 358,85	209 000,00	0,00	80 000,00
200	ACHAT VEHICULES	195 339,82	218 000,00		
203	ACHATS ET EQUIPEMENTS DIVERS	16 471,01	37 000,00	4 048,00	
204	SUBVENTIONS COMMUNES		30 000,00		
205	INSTALLATIONS	14 850,60	233 000,00	0,00	
209	RESTAURATION FONT DE L OLI			21 455,84	
214	CHÂTEAU ROQUESSELS	96,00	64 246,19	0,00	61 093,00
218	ATELIERS TECHNIQUES	0,00	20 000,00	0,00	
222	EXTENSION DU SIEGE DE LA COMCOM	398 253,69	774 474,39	60 000,00	140 000,00
224	MAISON MEDICALE		60 000,00		
226	MOULINS DE LENTHERIC	5553,6	232 652,00	4 914,40	162 315,00
227	VELOROUTE			18 777,00	0,00
228	MUSEE CAMPANAIRE			4 572,42	0,00
231	SALLE DU PEUPLE LAURENS		60 000,00		
237	GR PAYS	10 236,00	21 543,71		19 000,00
238	ETUDES	109 804,53	745 521,97	142 866,00	195866
TOTAUX		772 964,10	2 705 438,26	256 633,66	658 274,00

LES AVANT-MONTS

SECTION investissement

DÉTAIL DES OPÉRATIONS

32 : dans cette opération sont programmés les travaux d'aménagement et de mise en sécurité des abords des Moulins de Faugères, 130 000 €, l'étude signalétique : 50 000 €, Etude Boulhonnac (terrain de la communauté sur la commune de St Geniès : 25 000 €, patrimoine d'intérêt communautaire : fond de concours château de et Porte médiévale à ST Génès - En 2020 l'étude signalétique a été réalisée ainsi que l'étude de projet sur les Moulins de faugères.

200 : cette opération permet annuellement d'acquérir et renouveler le parc véhicules de la communauté : acquisitions 2020 : les dépenses pour achat de matériel des services techniques se sont élevées à 195 339.82€.

203 : cette opération regroupe les besoins en matériel informatique, mobilier , signalisation : en 2020 la mise en place du télétravail a induit des acquisitions de matériel informatique (PC portables) d'un outil caméra pour les visio-conférences, de téléphones portables, mais par ailleurs d'un lave linge et sèche linge pour les services techniques, d'un sèche linge pro pour la crèche, de matériel de signalétique ainsi que de mobilier.

205 : En 2020 l'essentiel de la dépenses concerne l'installation des bornes multimedia devant les 3 offices de tourisme du territoire.

209 : la recette correspond au solde de subvention Leader



LES AVANT-MONTS

SECTION investissement

214 : Roquessels. les travaux de la tranche 2 n'ont pas débuté : la maîtrise d'œuvre a été retenue suite à consultation et le DCE est en cours de réalisation.

218 : les travaux de l'aire de lavage des véhicules ont été reportés.

222 : les travaux de réaménagement du siège de la communauté ont été retardés mais non significativement par la pandémie. Ils s'achèveront en 2021. L'acompte de la DETR de 60 000€ a été perçu.

226 : l'étude a été rendue mais le DCE reporté à 2021.

228 : la recette est un reliquat de subvention Leader pour le musée campanaire dont le projet a été abandonné.

237 : Les travaux du GR de Pays ont été réalisés pour ce qui concerne l'aménagement des sentiers. La fabrication et pose de la signalétique sont en cours.

238 : cette opération regroupe toutes les dépenses engagées auprès des bureaux d'études en charge de l'élaboration des PLU des communes (dépenses remboursées par les communes dans le cadre du transfert de charge voté par la CLECT° / PLU en révision ou en élaboration : communes Murviel Lès Béziers, Thézan les Béziers, Pailhès, Puissalicon, Magalas , Abeilhan , St Geniès de Fontedit (PUP), néffiès. Les dépenses concernent également les honoraires des bureaux d'études en charge du PAECT , du schéma directeur cyclable.

231 : Maison du peuple de Laurens

224 Maison médicale : dossiers en attente



LES AVANT-MONTS

Fonctionnement pour compte de tiers

L'aire de Margon, Pouzolles et Roujan est quasiment terminée. Celle de Puissalicon est toujours en attente du versement des subventions bloquées depuis 2019. L'aire de lavage de Causses et Veyran est terminée et il reste à percevoir le solde des subventions.

L'Espace Proworking est terminé, seules une partie des subventions restent à encaisser.

OP-	LIBELLE	DEP	RAR	REC	RAR
458103	AIRE MAGALAS (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
458104	AIRE MARGON (2)	501 329,09	78 055,24	99 562,50	505 215,19
458106	AIRE LAVAGE CAUSSES (2)	14 430,00	0,00	162 449,85	79 504,39
458107	AIRE LAVAGE PUISSALICON (2)	0,00	31 289,28	0,00	637 966,67
458208	ESPACE PROWORKING (2)	4 259,24	0,00	170 712,10	196 106,06
458209	IRRIGATION ABEILHAN PUISSALICON (2)	3 182,40	7 279,84	0,00	14 500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		523 200,73	116 624,36	432 724,45	1 433 292,31
TOTAL DES RECETTES REELLES				4 117 623,47	2 017 750,52

La dette

L'encours de la dette est à la baisse, le prêt relais a été remboursé dans son intégralité pour se situer à 33.13€ par habitant au 31/12/2020 (58.51 € / habitant au 31 décembre 2019)-(64.99 € / habitant au 31 décembre 2018). Il est inférieur de plus d'un quart à la moyenne nationale.

Il est prévu de recourir à l'emprunt en 2021 pour financer les travaux du siège.

EVOLUTION DE LA DETTE						
EXERCICES	01/01/N	capital	intérêts	ToTal annuité	31/12/N	
2013	1 667 089,86	155 295,43	65 251,49	220 546,92	1 511 794,43	
2014	1 511 794,43	156 688,81	59 073,38	215 762,19	1 355 105,62	
2015	1 355 105,62	156 817,45	52 746,52	209 563,97	1 198 288,17	
2016	1 198 288,17	140 894,20	46 427,00	187 321,20	1 237 393,97	emprunt CAF 0% 180 000
2017	1 237 393,97	164 642,84	48 137,06	212 779,90	1 401 694,96	intégration emprunts Orb et T
2018	1 401 694,96	168 697,46	44 529,87	213 227,33	1 732 997,50	Prêt relais 500 000€
2019	1 732 997,50	172 933,40	40 632,22	213 565,62	1 560 064,10	
2020	1 560 064,10	676 558,23	34 069,50	710 627,73	883 505,87	Remboursement prêt relais
2021	883 505,87	174 819,64	27 179,00	201 998,64	708 686,23	
2022	708 686,23	170 788,25	24 450,65	195 238,90	537 897,98	
2023	537 897,98	158 539,87	16 117,27	174 657,14	379 358,11	
2024	379 358,11	162 323,83	11 142,47	173 466,30	217 034,28	
2025	217 034,28	105 475,12	6 254,12	111 729,24	111 559,16	
2026	111 559,16	61 412,48	3 781,63	65 194,11	50 146,68	

LES AVANT-MONTS

Fonctionnement pour compte de tiers

L'épargne

	2017	2018	2019	2020
depenses de fonctionnement	9 942 626,10	12 808 072,02	12 355 024,07	12 684 451,34
recettes de fonctionnement	11 019 506,13	13 620 186,68	13 071 940,22	13 094 131,30
Epargne de gestion	1 125 017,09	856 644,53	757 548,37	443 749,46
Epargne brute	1 076 880,03	812 114,66	716 916,15	409 679,96
Epargne nette	912 237,19	643 417,32	543 982,75	196 900,06

Ratios de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle.

Il se calcule selon la règle suivante : Encours de la dette au 31/12 de l'année budgétaire en cours/ épargne brute de l'année en cours.

	2016	2017	2018	2019	2020
Ratio en années	3,43	1,30	2,13	2,28	2,15

La capacité de désendettement de la communauté est de 2.15 années en 2020, ce qui est bien inférieur au seuil d'alerte fixé à 8 années.

LES AVANT-MONTS

Donnés synthétiques

Les Budgets

La communauté de communes dispose de 8 budgets annexes

4 budgets à nomenclature M14 :

- ZAE ROUJAN : aucune écriture en 2020 : il reste 2 parcelles à la vente
- ZAE L'AUDACIEUSE : il reste 1 parcelle à vendre pour solder le second aménagement- Aménagement de l'extension Nord (tranche3) : une parcelle a été acquise en 2020 et les travaux d'aménagement pour la vente aux médecins ont débuté. (maison pluri médicale).
- ZAE LES MASSELETTES : l'aménagement de la tranche 3 est en cours : les parcelles à aménager ont été acquises en 2020 pour un montant de 112 727.00€
- SPANC : les redevances d'assainissement non collectif n'ont pas été versées par le délégataire qui a 2 ans de retard.

4 Budgets à nomenclature M49

- Régie eau et Régie assainissement :

L'encaissement des factures eau et assainissement est réalisé par le budget régie eau qui reverse ensuite la part assainissement au budget assainissement.

Le personnel est payé par le budget principal de la communauté qui refacture ensuite à proportion de 60% au budget assainissement, 40% à la régie de l'eau.

Les opérations d'investissement des 2 budgets concernent des travaux engagés par les communes antérieurement au transfert de 2018 : constructions de STEPS, travaux de recherches d'eau et acquisitions de matériels et véhicules nécessaires à la gestion du service. En 2020, la réalisation des schémas directeurs de l'eau et d'assainissement a débuté.

- DSP EAU et DSP Assainissement : la prise de compétence au 1er janvier 2018 a concerné également des communes en délégation de service public : syndicat Thézan Pailhès en DSP avec Suez, Causses et Veyran en DSP avec la SAUR et St Geniès de Fontedit avec SUEZ.

La communauté reprend également les travaux engagés antérieurement par les communes : STEP et réseaux de la commune de Saint-Geniès de Fontedit.

Programmes nouveaux : aménagement du centre ancien de Thézan-Les-Béziers- Construction du réservoir de Thézan-Les-Béziers- Réhabilitation de la STEP de Causses et Veyran. Les consultations de travaux ont été mises en ligne.

Donnés synthétiques

Les Budgets

comptes administratifs 2020 - Budget ZAE ROUJAN

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Réalizations de l'exercice 2020	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
Reports de l'exercice 2019	Report de fonctionnement (002)	766,22		-766,22
	Report d'investissement (001)	7 973,07		-7 973,07
	TOTAL	8 739,29	0,00	-8 739,29
Restes à réaliser à reporter en 2021	Section de fonctionnement	0,00	0,00	
	Section d'investissement	0,00	0,00	
	TOTAL			
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	766,22	0,00	-766,22
	Section d'investissement	7 973,07	0,00	-7 973,07
	TOTAL	8 739,29	0,00	-8 739,29

comptes administratifs 2020 - Budget ZAE L'AUDACIEUSE

		DEPENSES	RECETTES	Résultats
Réalisation de l'exercice 2020	Section de fonctionnement	241 434,34	241 434,34	0,00
	Section d'investissement	241 434,34	0,00	-241 434,34
Reports de l'exercice 2019	Report de fonctionnement (002)	0,00		0,00
	Report d'investissement (001)	226 966,97		-226 966,97
	TOTAL	709 835,65	241 434,34	-468 401,31
Reste à réaliser à reporter en 2021	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement			
	TOTAL			
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	241 434,34	241 434,34	0,00
	Section d'investissement	468 401,31	0,00	-468 401,31
	TOTAL	709 835,65	241 434,34	-468 401,31

comptes administratifs 2020 - Budget ZAE LES MASSELETES

		DEPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
Réalisation de l'exercice 2020	Section de fonctionnement	129 668,76	163 754,67	34 085,91
	Section d'investissement	187 664,35	0,00	-187 664,35
Reports de l'exercice 2019	Report de fonctionnement (002)	34 085,91		-34 085,91
	Report d'investissement (001)	459 949,10		-459 949,10
	TOTAL	811 368,12	163 754,67	-647 613,45
Reste à réaliser à reporter en 2021	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement			
	TOTAL			
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	163 754,67	163 754,67	0,00
	Section d'investissement	647 613,45	0,00	-647 613,45
	TOTAL	811 368,12	163 754,67	-647 613,45

LES AVANT-MONTS

Donnés synthétiques

		DEPENSES	RECETTES	Résultats
Réalizations de l'exercice 2020		1 000,00	0,00	-1 000,00
		0,00	0,00	0,00
Reports de l'exercice 2019	Report d'exploitation (002)	0,00	2 116,77	2 116,77
	Report d'investissement (001)			0,00
	TOTAL	1 000,00	2 116,77	1 116,77
Reste à réaliser à reporter en 2021	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
	TOTAL			
RESULTATS CUMULES	Section d'exploitation	1 000,00	2 116,77	1 116,77
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 000,00	2 116,77	1 116,77

Les Budgets

comptes administratifs 2020 - DSP Assainissement

		DEPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
Réalisation de l'exercice 2020	Section de fonctionnement	75 981,17	219 607,65	143 626,48
	Section d'investissement	330 995,75	732 296,88	401 301,13
Reports de l'exercice 2019	Report de fonctionnement (002)		490 221,15	490 221,15
	Report d'investissement (001)		70 965,90	70 965,90
	TOTAL	406 976,92	1 513 091,58	1 106 114,66
Reste à réaliser à reporter en 2021	Section de fonctionnement	0,00	0,00	
	Section d'investissement	334 662,69	215 000,00	
	TOTAL	334 662,69	215 000,00	
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	75 981,17	709 828,80	633 847,63
	Section d'investissement	665 658,44	1 018 262,78	352 604,34
	TOTAL	741 639,61	1 728 091,58	986 451,97

comptes administratifs 2020 - DSP Eau

		DEPENSES	RECETTES	Résultats
Réalisation de l'exercice 2020	Section de fonctionnement	84 591,94	168 944,72	84 352,78
	Section d'investissement	249 093,03	31 381,00	-217 712,03
Reports de l'exercice 2019	Report de fonctionnement (002)		147 684,28	147 684,28
	Report d'investissement (001)		535 727,07	535 727,07
	TOTAL	333 684,97	883 737,07	550 052,10
Reste à réaliser à reporter en 2021	Section de fonctionnement	0,00	0,00	
	Section d'investissement	370 765,48	265 000,00	-105 765,48
	TOTAL	370 765,48	265 000,00	
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	84 591,94	316 629,00	232 037,06
	Section d'investissement	619 858,51	832 108,07	212 249,56
	TOTAL	704 450,45	1 148 737,07	444 286,62

LES AVANT-MONTS

Donnés synthétiques

comptes administratifs 2020 - Régie Assainissement

		DEPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
Réalisations de l'exercice 2020	Section de fonctionnement	985 409,31	839 056,61	-146 352,70
	Section d'investissement	2 967 422,60	2 242 272,05	-725 150,55
Reports de l'exercice 2019				
Report de fonctionnement (002)			414 767,43	414 767,43
	Report d'investissement (001)		984 054,39	984 054,39
TOTAL		3 952 831,91	4 480 150,48	527 318,57
Restes à réaliser à reporter en 2021	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	1 422 269,88	1 110 212,00	-312 057,88
	TOTAL			
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	985 409,31	1 253 824,04	268 414,73
	Section d'investissement	4 389 692,48	4 336 538,44	-53 154,04
	TOTAL	5 375 101,79	5 590 362,48	215 260,69

comptes administratifs 2020 - Régie eau potable

		DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
Réalisations de l'exercice 2020	Section de fonctionnement	1 326 270,65	1 332 837,25	6 566,60
	Section d'investissement	168 870,76	231 694,00	62 823,24
Reports de l'exercice 2019				
Report de fonctionnement (002)			452 479,93	452 479,93
	Report d'investissement (001)		347 141,84	347 141,84
TOTAL		1 495 141,41	2 364 153,02	869 011,61
Restes à réaliser à reporter en 2021	Section de fonctionnement	0,00	0,00	
	Section d'investissement	521 682,00	364 738,53	
	TOTAL			
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	1 326 270,65	1 785 317,18	459 046,53
	Section d'investissement	690 552,76	943 574,37	253 021,61
	TOTAL	2 016 823,41	2 728 891,55	712 068,14

SERVICES TECHNIQUES



SERVICES TECHNIQUES

Missions

I. ESPACES VERTS

Tonte, taille, élagage, plantation, désherbage, arrosage, débroussaillage, fauchage (épareuse ou gyrobroyeur), motoculteur et entretien de sentiers.

II. ECLAIRAGE PUBLIC

Pose de candélabres et lampes, changement d'ampoules, fusibles et appareillage divers, installation et dépose des illuminations de Noël.

III. VOIRIE

Emulsion, sablage, accotements, peinture routière, fauchage d'accotement, nettoyage, balayage mécanique des voies, travaux d'aménagement.

IV. BÂTIMENTS

Plomberie, électricité, peinture, maçonnerie, climatisation, menuiserie, serrurerie et maintenance générale.

V. RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS

VI. FESTIVITÉS

Installation de scènes, de décors, transport de matériel, manutention et mise en place de tables et chaises, pose et dépose de barrières Vauban de sécurité, prêt de matériel aux communes et associations, prêt de bus aux communes et associations avec état des lieux et suivi des véhicules.

VII. SENTIERS PÉDESTRES

Interventions de débroussaillage et de taille sur les sentiers du territoire lorsque la situation nécessite un outillage et un savoir faire spécifique.

VIII. ENTRETIEN DE SITES OU ASSISTANCE AUX FESTIVITÉS SOUS CONVENTION

Entretien du site des Mates Basses à Faugères avec le Parc Naturel du Haut Languedoc :

débroussaillage, taille, coupe sélective, nettoyage et veille générale des essences présentes et de l'état du site (pierres sèches).

Entretien du site du Barrage des Olivettes pour le Conseil Départemental de l'Hérault :

débroussaillage, taille, coupe sélective, fauchage et nettoyage régulier des déchets au sol, informations de suivi à faire remonter au Département. Entretien du mobilier, tables, bancs et barbecue.



SERVICES TECHNIQUES

L'équipe

EQUIPE TECHNIQUE : RESPONSABLE DU SERVICE
MONTOLIO PATRICE

BÂTIMENT - VOIRIE - PROPRETÉ : RESPONSABLE,
PEGUEYRAL FRÉDÉRIC + 12 AGENTS

- CAROL Patrick
- COLL Yoan
- DAUVERGNE Jean-Marie
- FERNANDEZ Fabien
- LAURENT Lionel
- MILLAT Anthony
- OBERMAYER Franz
- ORTIN Jean-Diego
- PERIOLAT Stephen
- POLO Guillaume
- RODRIGO Luc
- SALADIN William

•ESPACES VERTS ET SERVICES TRANSVERSES :
RESPONSABLE, SICILIANO SÉBASTIEN + 11 AGENTS

- AUSSILOUS Arnaud
- BERNADO Florian
- DEVIC Arnaud
- DOMERGUE Mickaël
- FERNANDEZ François
- FOURCADE Joël
- GUIONNET Thomas
- KAPALA Romain
- MARTIN Patrice
- MINETTE Philippe
- RUFFIN Brice



SERVICES TECHNIQUES

LES GRANDS CHANTIERS 2020

-**Extension du siège** de la Communauté de Communes à Magalas 1ère tranche avec le redéploiement de l'installation des services dans les bâtiments.

-**Orientation** du projet du patrimoine **Moulins de Lenthéric**

-**Seconde tranche** du site castral de Roquessels

-**Extension** de la ZAE Nord L'Audacieuse

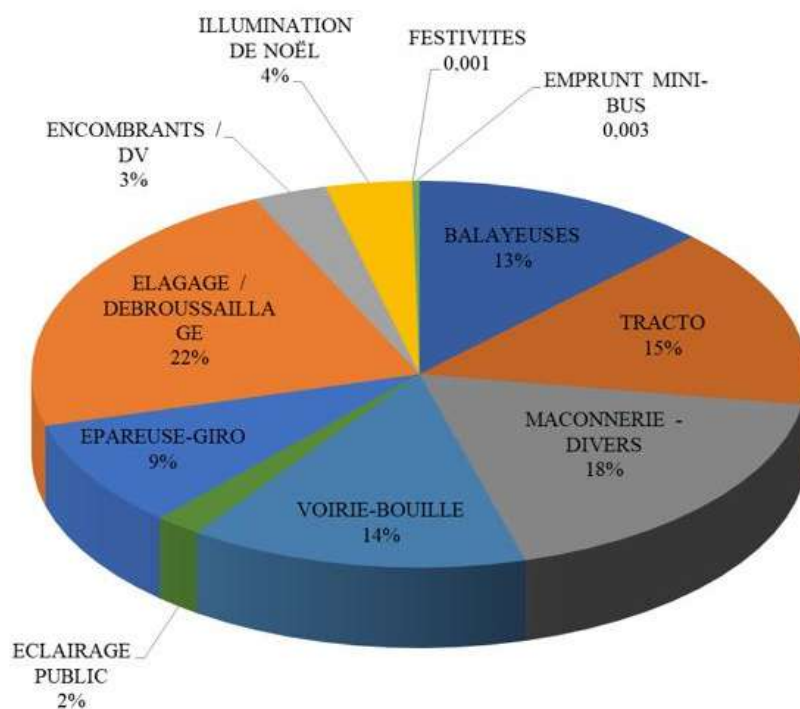
-**Moulins de Faugères** : Début du projet de l'accessibilité et la défense incendie.



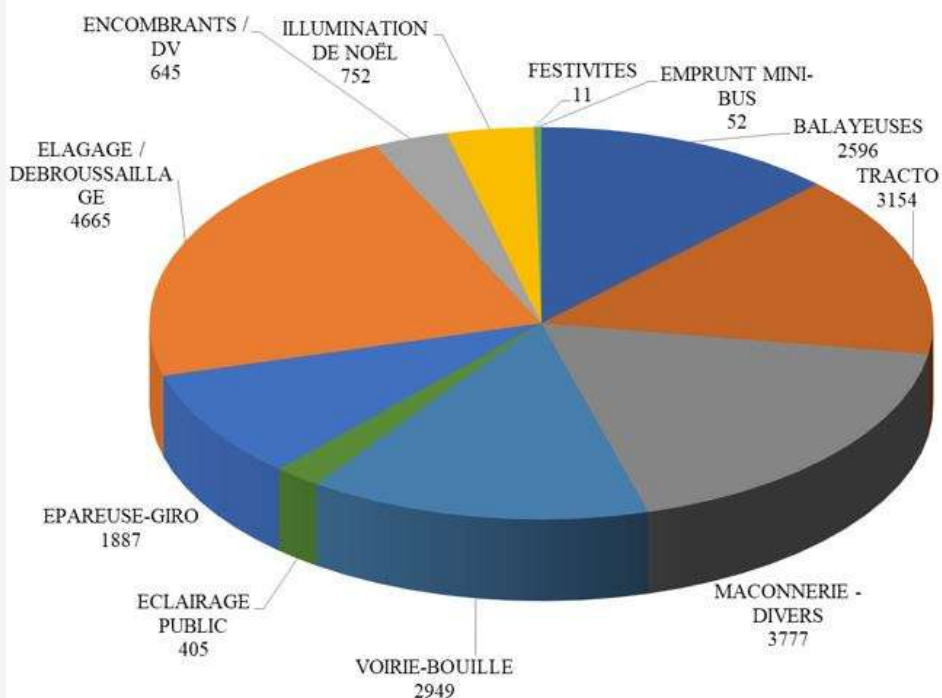
SERVICES TECHNIQUES

BILAN 2020

Répartition des interventions en 2020 (en %)

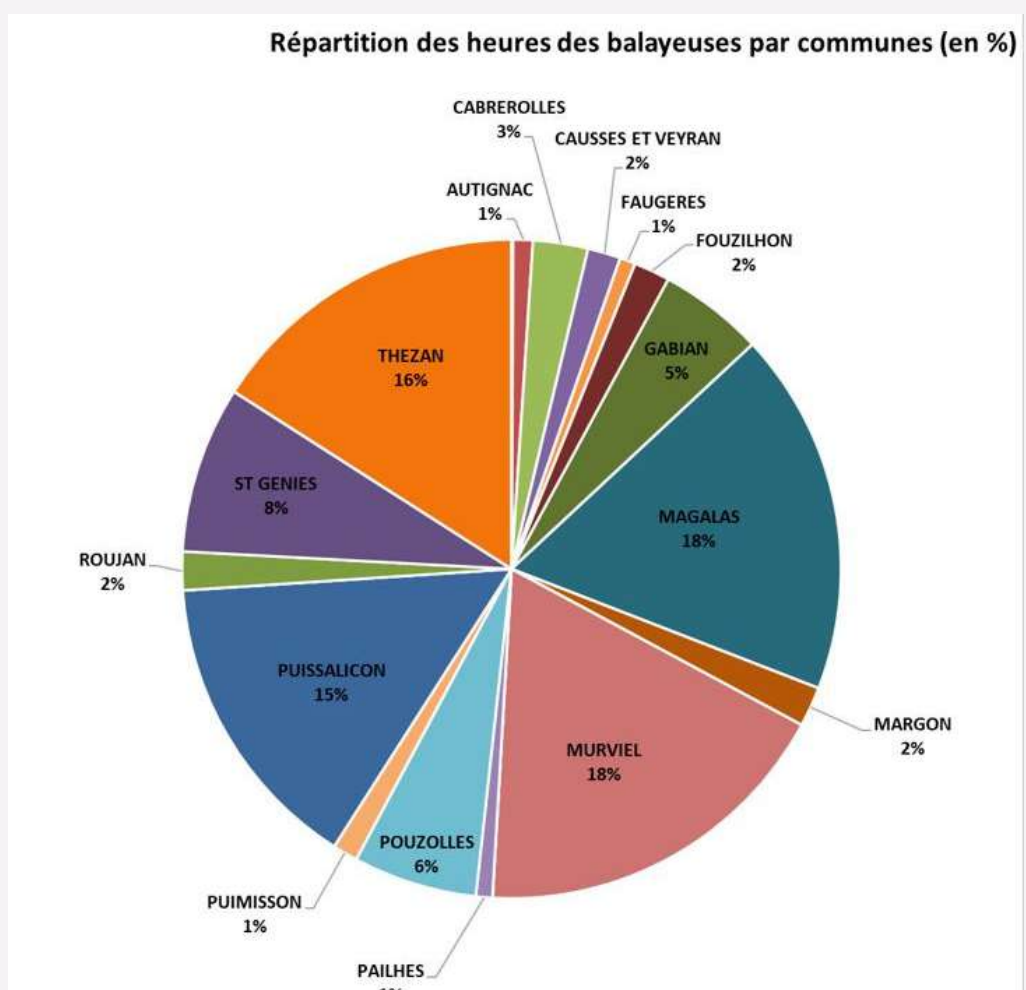
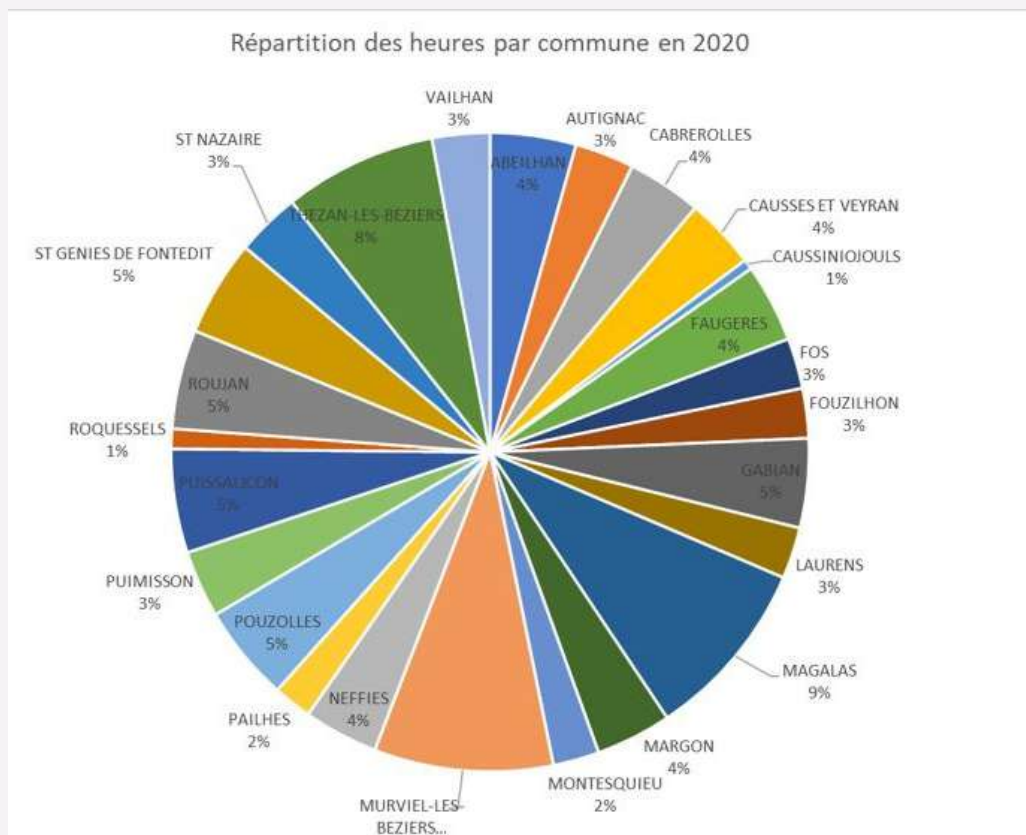


Répartition des interventions en 2020 (en heures)



SERVICES TECHNIQUES

BILAN 2020



SERVICES TECHNIQUES

BILAN 2020

COMMUNES	RESTANT 2019	CAPITAL CLECT	COMPENSATION TRAJETS	CAPITAL 2020	DECEMBRE	ANCIEN CUMUL	NOUVEAU CUMUL	% CUMULE	SOLDE DES HEURES
ABEILHAN	2,5	900	0	902,5	10	898,00	908,0	100,61	-5,5
AUTIGNAC	-1	700	30	729	3	627,00	630,0	86,42	99,0
CABREROLLES	-10	750	50	790	10	777,75	787,8	99,72	2,3
CAUSSES ET VEYRAN	-8	700	50	742	54	700,00	754,0	101,62	-12,0
CAUSSINJOUELS	50	100	30	180	56	52,00	108,0	60,00	72,0
FAUGERES	84	700	50	834	82	749,00	831,0	99,64	3,0
FOS	-0,5	520	50	569,5	16	518,00	534,0	93,77	35,5
FOUZHON	34	550	0	584	50	475,00	525,0	89,90	59,0
GABIAN	-87	1000	0	913	14	929,00	945,0	103,29	-30,0
LAURENS	-143,25	800	30	686,75	54	491,00	545,0	79,36	141,8
MAGALAS	-5,25	1900	0	1894,75	325	1597,75	1922,8	101,48	-28,0
MARGON	-5	800	0	795	119	684,00	803,0	101,01	-8,0
MONTESQUEU	-1	440	30	469	40	449,00	489,0	104,26	-20,0
MURVIEL-LES- BEZIERS	143	1900	30	2073	140	1757,00	1897,0	91,51	176,0
NEFFES	-13	800	30	817	101	688,50	789,5	96,63	27,5
PAIHES	-3	530	30	557	8	402,00	410,0	73,61	147,0
POUZOLLES	-1	1000	0	999	202	817,00	1019,0	102,00	-20,0
PUMISSON	-11	800	30	819	16	694,75	710,8	86,78	108,3
PUSSALICON	-1	1100	0	1099	35	1063,00	1098,0	99,91	1,0
ROQUESSELS	-1	300	30	329	8	204,00	212,0	64,44	117,0
ROUJAN	-0,5	1100	0	1099,5	44	1005,00	1049,0	95,41	50,5
ST GENIES DE FONTEDIT	9,5	1000	30	1039,5	130	888,00	1018,0	97,93	21,5
ST NAZAIRE	-6	750	50	794	210	469,00	679,0	85,52	115,0
THEZAN-LES- BEZIERS	-1,5	1630	30	1658,5	147	1472,00	1619,0	97,62	39,5
VALHAN	0	560	30	590	13	598,00	611,0	103,56	-21,0
TOTAL	24	21330	30	21964	1887	19005,75	20893		1071

SERVICES TECHNIQUES

BILAN 2020

2020

POT COMMUN		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept-	Oct-	Nov-	Déc-	TOTAL
SERVICES INTERNES	CULTURE	5	26	0	0	3	0	56	0	0	7	0	0	97
	JEUNESSE	8	6	0	0	0	3	123	0	8	0	0	2	150
	TOURISME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BÂTIMENTS (maintenance bâtiment, préparation des réunions et Conseils, manifestations telles que FORUM, etc.)	SIEGE ADMINISTRATIF	4	81	0	5	48	6	10	1	9	4	0	66	234
	ALSH	80	7	0	1	4	25	23	4	4	35	0	21	204
	MSAP	23	19	0	0	15	0	0	6	18	0	4	0	85
	OT	0	18	2	0	0	4	6	5	0	0	77	2	114
	HALLE AUX SPORTS	29	0	11	0	9	0	2	0	4	0	0	0	55
	CRECHE	21	1	0	0	27	86	0	104	34	12	0	60	345
	BUREAUX LIGUE	7	0	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28
	MOULIN FAUGERES	12	0	3	0	8	11	24	18	0	0	0	0	76
ZONES (débranchement, éclairage public et voirie -marquage au sol/maçonnerie/nettoyage)	ZAE AUDACIEUSE	74	0	26	10	50	4	33	18	53	19	20	31	338
	P&E ROUJAN	87	0	0	0	50	8	15	6	6	14	0	3	189
	ZAE MASSELETES	4	0	0	0	23	4	21	1	0	0	39	4	96
	MARCHE DU TERROIR ROUJAN	0	0	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19
CONVENTIONS (entretien des sites débroussaillage/taille/nettoyage/ entretien du mobilier)	BARRAGE DES OLIVETTES	0	0	0	15	0	69	7	0	0	0	7	25	123
	VAILHAN	0	0	0	0	0	0	42	0	0	0	0	0	42
	MATES BASSES FAUGERES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SENTIERS	0	37	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	44	
GEMAPI	182	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	182	
DIVERS (maintenance et entretien des véhicules et du matériel, rangement de l'atelier, trajets garagistes et Contrôles périodiques des véhicules et engins, course de côtes de Neffies, ...)		152	97	165	0	95	93	167	72	162	87	80	173	1343
TOTAL		688	292	247	31	332	313	536	235	298	178	227	387	3764

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT



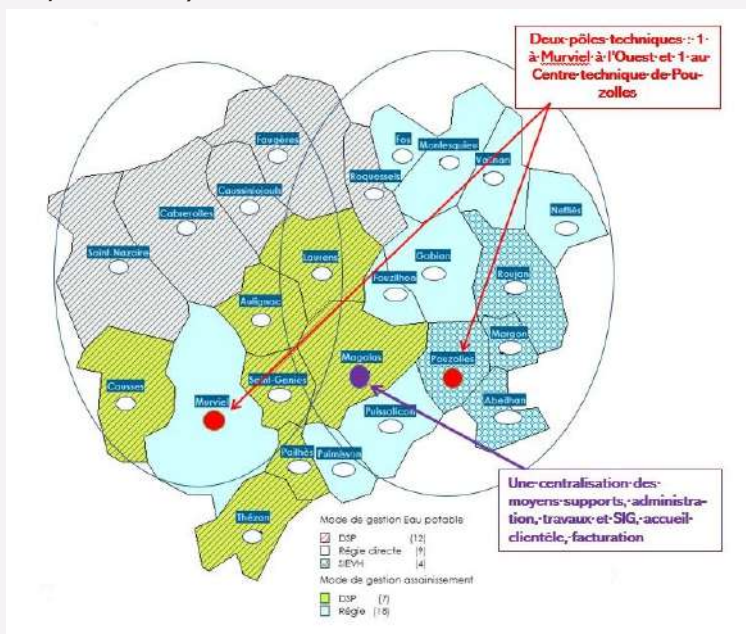
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Missions

Depuis le 1er janvier 2018, le service eau et assainissement de la communauté de communes les Avant-Monts se développe.

Le service gère :

- **9 communes du territoire en régie eau potable** (FOS - FOUZILHON - GABIAN - MONTESQUIEU - MURVIEL - NEFFIES - PUIMISSON - PUISSALICON - VAILHAN)
- **14 communes en régie assainissement** (ABEILHAN - CABREROLLES - FOS - FOUZILHON - GABIAN - MARGON - MONTESQUIEU - MURVIEL - NEFFIES - POUZOLLES - PUIMISSON - PUISSALICON - ROUJAN - VAILHAN)
- **4 communes en Délégation de Service Public en eau et assainissement** (CAUSSES ET VEYRAN - ST GENIES - THEZAN /PAILLES)



SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Gouvernance

Le conseil d'exploitation est composé du président, d'un vice-président et d'un élu municipal ou communautaire par commune et par compétence, ce qui représente un total de 21 conseillers délégués.

Le conseil d'exploitation s'est réuni en 2020 afin de lancer les schémas directeurs intercommunaux eau potable et assainissement, de fixer les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2021, d'évoquer les problèmes inerrants au fonctionnement du service ainsi que les orientations budgétaires avec inscription des dépenses liées aux travaux d'investissement sur chaque commune.

Composition du conseil d'exploitation :

Président : M. Francis BOUTES

Vice-Président : M. Sylvain HAGER

Conseillers délégués :

M. SICILIANO Alain, Adjoint commune de FOS

M VABRE Francis Maire commune de FOS

M. BUCHACA Alain Elu commune de FOUZILHON

Mme PORTA Anne-Marie Elue commune de FOUZILHON

M. FOREZ Daniel Adjoint commune de GABIAN

M. LAVIT FREDERIC Elu commune de GABIAN

M. CASTAN Francis Maire de MONTESQUIEU

M. CARME Gérard Adjoint MONTESQUIEU

M. GUITTARD Jean-Michel Adjoint MURVIEL LES BEZIERS

M. CHATEAU Gilles Elu commune de NEFFIES

M. ARNAUD Gérard Elu commune de NEFFIES

M. BARTHES Daniel Maire de PUIMISSON

M. TRILLES Michel Elu commune de PUIMISSON

M. FARENC Michel Maire de PUISSAICON

M. FERRE Gérard Adjoint commune de PUISSALICON

M. BLANQUEFORT Michel Adjoint commune de VAILHAN

M. BROQUERIE Richard Adjoint commune de VAILHAN

M. ROUGEOT Pierre-Jean Maire commune d'ABEILHAN

M. COSTE Christian Elu commune de CABREROLLES

M. BERNHARDT Dominique Adjoint commune de MARGON

M. ALMES Bernard Adjoint commune de POUZOLLES

M. GINIEIS Alain Adjoint commune de ROUJAN

Représentants des Communes en DSP :

M. BOUTES Francis Président

M. Sylvain HAGER Vice-Président régie eau et assainissement

M. BARO Gérard, Maire CAUSSES ET VEYRAN

M. DURO Alain, Maire de THEZAN LES BEZIERS

M. SOUQUE Robert, Maire de PAILHES

M. GAYSSOT Lionel, Maire de SAINT GENIES DE FONTEDIT

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Composition du service

SERVICE ADMINISTRATIF

1 responsable du service administratif

3 agents à temps plein

SERVICE TECHNIQUE

1 responsable du service technique

13 agents répartis sur les pôles de Murviel les Béziers et Pouzolles

Pôle travaux - Pouzolles

- Adductions réseaux - branchements EU et AEP
- Réparations fuites réseaux
- Changement de compteurs
- Débouchages réseaux
- Suppression plomb
- Mise en conformité branchements

Pôle électromécanique - Murviel-les-Béziers

- Entretien électromécanique matériel AEP et EU
- Recherche de fuites
- Entretien STEP « Murviel, Puimisson »

Equipe STEP ET PRODUCTION :

- Nettoyage et dégrillage des postes de relevages et STEP 2 à 3 fois par semaine en fonction des sites,
- Réalisation et suivi des mesures d'autocontrôle, d'entretien et de réglage des points de contrôle (Télérelève des données débit journaliers, turbidités ...)
- Contrôle de la chloration
- Faucardage des roseaux
- Pelletage des lits STEP
- Gestion des boues produites
- Entretien espaces verts
- Relève des index consommés

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

ACTIVITÉS DU SERVICE

ADMINISTRATIF

- Accueil physique et téléphonique des abonnés
 - Gestion administrative (courriers, gestion des messages électronique, devis, facturation, fiches d'interventions, DICT)
 - Facturation consommation eau et assainissement avec une émission de 9 499 factures sur l'année
 - Gestion des dossiers de mensualisation (1 019) et mise à jour de la base abonnés
 - Gestion des fuites et intervention sur réseaux d'eaux usées
-
- Emission de 890 mandats pour le budget eau et de 815 mandats pour le budget assainissement
 - Emission de 486 titres pour le budget eau et de 49 titres pour le budget assainissement
 - Gestion financière des budgets
 - Gestion des travaux d'investissements
 - Déclarations auprès des différents organismes
 - Gestion des relations avec les services comptables de l'Etat
 - Application des règlements de service

TECHNIQUE

- 103 demandes de Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux sur voie publique et 574 réponses aux demandes des entreprises
- 154 compteurs d'eau changés
- 34 fuites détectées avant et après compteur suite à la relève des compteurs d'eau
- 160 interventions en eau potable
- 65 interventions en assainissement



SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

INTERVENTIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Entretien général et gestion

Entretien des 18 stations d'épurations
Entretien de 13 postes de relevage
Entretien des 16 forages
Gestion des 22 réservoirs d'eau potable
Entretien des espaces verts autour des sites
Relève des compteurs d'eau

Interventions d'astreintes sur réseaux :

188 sur le secteur de Pouzolles
204 sur le secteur de Murviel les Béziers

Interventions pour fuites sur réseau d'eau potable

Fos 1 - Gabian 1 - Murviel-les-Béziers 13 - Neffiès 6 - Puimi 4 - PUISSALICON 9
VAILHAN 1

Interventions électromécaniques : interventions sur pompes, turbines, aérateurs, motoréducteur, surpresseurs, paliers

Fos, Montesquieu, Neffiès, Puimisson, Puissalicon, Vailhan, Roujan, Margon



SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

EAU POTABLE

Travaux de sectorisation - Vailhan

Aménagement centre ancien-réseaux humides - Fouzilhon

Régularisation DUP sur la commune de Montesquieu

Schéma directeur intercommunal eau potable

ASSAINISSEMENT

Travaux stations d'épuration de Cabrerolles Aigues-Vives - Lenthéric

- La Borie nouvelle

Travaux réseaux et STEP - Abeilhan

Travaux construction STEP - Puissalicon

Réparation réseau EU rue cave des consuls Puissalicon

Schéma directeur intercommunal assainissement



SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

TARIFS 2020

COMMUNES	Part fixe eau potable HT	Part variable eau potable HT	Part fixe assainissement HT	Part variable assainissement HT
Fos	45	1.10	30	0.90
Fouzilhon	45	1.10	30	0.90
Gabian	45	1.10	30	0.90
Montesquieu	45	1.10	30	0.90
Murviel	45	1.10	30	0.90
Neffès	45	1.10	30	0.90
Puimisson	45	1.10	30	0.90
Puissalicon	45	1.10	30	0.90
Vailhan	45	1.10	30	0.90
Abeilhan			30	0.90
Cabrerolles			30	0.90
Margon			30	0.90
Pouzolles			30	0.90
Roujan			30	0.90

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

COMMUNES EN DSP

Les Communes de Saint-Geniès de Fontedit, Thézan-les-Béziers et Pailhès sont en contrat DSP avec SUEZ et la commune de Causses et Veyran en contrat avec la SAUR jusqu'en décembre 2021. Les délégataires ont en charge les dépenses de fonctionnement et programme de travaux établis. La régie de l'eau quant à elle gère l'ensemble des travaux d'investissement.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

EAU POTABLE

Réservoir AEP Thézan les Béziers

Dévoisement conduite AEP Pailhès

Préparation travaux Rue des Horts à Saint Geniès de Fontedit

Préparation travaux Rue de Sallèles à Pailhès

ASSAINISSEMENT

Réseaux centre Ancien de Thézan les Béziers

Travaux STEP Causses et Veyran

Tarifs Eau potable

TARIFS COMMUNES THEZAN / PAILHES	
EAU POTABLE	
Abonnement annuel en HT	
Part délégataire	39,06
Part collectivité	21
Consommation HT	
Part délégataire	1,148
Part collectivité	0,42
ASSAINISSEMENT	
Abonnement annuel en HT	
Part délégataire	41,07
Part collectivité	29
Consommation HT	
Part délégataire	0,859
Part collectivité	0,64

SAINT GENIES DE FONTEDIT	
EAU POTABLE	
Abonnement annuel en HT	
Part délégataire	51,07
Part collectivité	20
Consommation	
Part délégataire	0,8073
Part collectivité	0,35
ASSAINISSEMENT	
Abonnement annuel en HT	
Part délégataire	48,1
Part collectivité	0
Consommation	
Part délégataire	1,0266
Part collectivité	0,85

CAUSSES ET VEYRAN	
EAU POTABLE	
Abonnement annuel en HT	
Part délégataire	55,28
Part collectivité	0
Consommation HT	
Part délégataire	1,10
Part collectivité	0,2164
ASSAINISSEMENT	
Abonnement annuel en HT	
Part délégataire	34,10 €
Part collectivité	0
Consommation HT	
Part délégataire	0,9919
Part collectivité	0,1455

Etat de la dette - Régie Assainissement

EMPRUNTS PAR COMMUNES	CODE	31/12/2020	TOTAL COMMUNE
ABEILHAN STEP + RESEAUX COLLECTE	501	58 692.85 €	58 692.85 €
CABREROLLES STEP	502	29 700.68 €	185 308.97 €
CABREROLLES ASSAINISSEMENT 2010	504	62 016.85 €	
CABREROLLES STE AIGUE VIVES LENTHERIC	527	93 591.44 €	58 872.49 €
FOS STEP	505	58 872.49 €	184 103.75 €
FOUZILHON LAGUNAGE	507	72 978.22 €	
FOUZILHON STEP	508	111 125.53 €	176 747.56
MARGON LAGUNAGE	509	18 720.21 €	
MARGON TRAVAUX RESEAUX	510	6 985.04 €	
MARGON LAGUNAGE	512	69 562.95 €	
MARGON CONSTRUCTION LAGUNAGE	511	81 479.36 €	55 131.35 €
MURVIEL RESEAUX	513	55 131.35 €	62 759.52 €
NEFFIES RESEAUX	514	62 759.52 €	295 463.61 €
POUZOLLES PRODUCTION	515	80 000.03 €	
POUZOLLES PRODUCTION	516	215 463.58 €	84 567.92 €
PUIMISSON EXTENSION RESEAUX	517	16 922.48 €	
PUIMISSON EXTENSION RESEAUX	530	11 766.85 €	
PUIMISSON STEP	528	55 878.59	73 317.05
ROUJAN STEP	519	53 014.61 €	
ROUJAN STEP SHEMA DIRECTEUR	520	20 302.44 €	1 027 279.17 €
PUISSALICON REHABILITATION	521	16 758.90 €	
PUISSALICON ASSAINISSEMENT AV BEZIERES	522	5 700 €	
PUISSALICON TRAVAUX ASST	523	11 178.72 €	
PUISSALICON REHABILITATION	526	124 867.55 €	
PUISSALICON STEP	529	868 774 €	423 231.52 €
GABIAN RESEAUX	524	106 666.76 €	
GABIAN STEP	525	316 564.76 €	
			2 685 475.76 €

Etat de la dette - Régie Eau

EMPRUNTS PAR COMMUNES	CODE	31/12/2020	TOTAL COMMUNE
FOS SECURISATION FORAGE	401	145 762.06 €	145 762.06 €
NEFFIES PRODUCTION 2004	402	26 089.39 €	221 453.85 €
NEFFIES PRODUCTION 2011	403	195 364.46 €	
PUIMISSON FORAGE	404	81 535.17 €	81 535.17 €
PUIMISSON RESEAUX	405	Terminé	
VAILHAN FORAGE	408	25 288.44 €	38 406.69€
VAILHAN FORAGE	407	13 118.25 €	
			487 157.77 €

Etat de la dette - DSP Eau

EMPRUNTS PAR COMMUNES	CODE	31/12/2020	TOTAL COMMUNE
RESEAU AEP - THEZAN/PAILHES	600	153 221,05 €	469 251 €
TRAVAUX DIVERS AEP - THEZAN/PAILHES	602	127 500,00 €	
MISE EN SEPARATIF RESEAUX - THEZAN/PAILHES	603	188 529,95 €	
TRAVAUX FORAGE - THEZAN	601	524 049,47 €	524 049,47 €
AEP RUE DES FORGES - CAUSSES ET VEYRAN	605	8 807,05 €	8 807,05 €
TRAVAUX EAU/ASST 2003 - CAUSSES ET VEYRAN	606	27 229,43 €	53 808,40 €
CREATION FORAGE - CAUSSES ET VEYRAN	607	26 578,97 €	
TRAVAUX BASSINS RESERVOIR - SAINT GENIES	608	107 250,66 €	107 250,66 €
TOTAL			1 163 166,58 €

Etat de la dette - DSP Assainissement

EMPRUNTS PAR COMMUNES	CODE	31/12/2020	TOTAL COMMUNE
ASSAINISSEMENT - CAUSSES ET VEYRAN	700	50 450,82 €	50 451 €
REHABILITATION RESEAU ASST - THEZAN/PAILHES	701	512 043,66 €	1 044 611,83
ASSAINISSEMENT - THEZAN/PAILHES	702	416 215,69 €	
STEP THEZAN/PAILHES	703	116 352,48 €	
STEP - SAINT GENIES DE FONTEDIT	704	800 000,00 €	800 000,00 €
TOTAL			1 895 062,83 €

SERVICE URBANISME



SERVICE URBANISME

Missions

Le service commun « autorisation du droit des sols » créée le 13 avril 2015 fait partie du service urbanisme et aménagement du territoire.

Il constitue un outil juridique de mutualisation dont la mission première est l'accompagnement des communes dans l'instruction des autorisations et des actes d'urbanisme.

Ainsi, à ce jour, 20 communes du territoire des Avant-Monts sur 25 ont souhaité bénéficier de ce service et ont signé une convention de mise à disposition du service avec la Communauté de communes les Avant-Monts.

Cette convention permet de fixer les modalités organisationnelles ainsi que les responsabilités respectives.

Dans le cadre de ces conventions, il est notamment prévu en article 10 que soit effectué un suivi régulier du fonctionnement du service et qu'au terme de chaque année civile un bilan d'activité serait élaboré et présenté à la Commission 3 « urbanisme » afin d'optimiser l'efficacité du service rendu.



SERVICE URBANISME

Missions

Les conventions établies avec les communes ayant souhaité adhérer au service intercommunal de la CCAM pour l'étude technique des demandes liées au Droit des Sols définissent les rôles de chacune des collectivités (commune / intercommunalité) à chaque étape de l'instruction d'un dossier d'urbanisme.

Le service commun réalise l'instruction :

- Des certificats d'urbanisme dits « opérationnel » (Cub) au sens de l'article L 410-1b,
- Des permis de construire et modificatifs,
- Des permis de construire valant autorisation de travaux ;
- Des permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale ;
- Des permis de démolir, pour autant que ce permis ait été institué par délibération du Conseil Municipal, conformément à l'article L.421-3 du Code de l'Urbanisme
- Des permis d'aménager et modificatifs,
- Des déclarations préalables (avec taxe d'aménagement et de division),
- Les autorisations de travaux (au titre du Code de la Construction et de l'Habitation)
- Les déclarations d'intention d'aliéner ou les demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par l'article L.213-1 du Code de l'Urbanisme;

Le service commun assure également :

- La veille juridique,
- La formation des instructeurs locaux / secrétaires de mairie,
- Le suivi des avis émis par les différentes organisations susceptibles d'être consultées (ABF, Enedis, CDAC...).



SERVICE URBANISME

ÉQUIPE, FONCTIONNEMENT

Depuis 2018, le nombre de dossiers a augmenté de 6% et représente une moyenne de 54 dossiers entrants par mois.

Les déclarations préalables avec 250 dossiers et les permis de construire avec 338 dossiers sont les autorisations majoritaires dans le volume des actes instruits par le service.

Les permis d'aménager (18 dossiers) restent minoritaires, de même que les permis de démolir (3 dossiers).

Les DP et les PC restent sensiblement identiques en terme de volume depuis 2018, les Cub sont exponentiels (13 en 2018 - 19 en 2019 - 28 en 2020) ; cela peut s'expliquer par les nombreuses révisions et modifications des documents d'urbanisme des communes.

Il est à noter que l'effectif du service a évolué entre 2015, date de création du service, et 2020.

En effet, la précédente responsable du service présente depuis sa création a quitté le service au 01.09.2019 et a été absente de nombreux mois au cours de l'année 2019 (notamment en février, juillet et août).

À cette date, le service était composé, outre la responsable de service, de 2 ETP instructrices et 1 ETP assistante administrative.

La responsable des services juridique et économique a en pris la responsabilité à l'été 2019.

Du 1er janvier au 31 décembre 2020, 652 dossiers ont été reçus au service.

	DP	PA	AT	PC	CU	PD	TOTAL
AUTIGNAC	23	1	1	25	2		52
CABREROLLES	11			11	1		23
CAUSSES	14	1		6	2		23
FAUGERES	13			14	1		28
FOUZILHON	6		1	2			9
GABIAN	10	2	1	17	1	1	32
LAURENS	15	3	1	29	3		51
MARGON	3	4		11	1		19
MURVIEL	6	2	4	27	4	1	44
NEFFIES	16			10	1		27
PAILHES	3	1		22			26
SOUS TOTAL	120	14	8	174	16	2	334
POUZOLLES	12	1		33	2		48
PUIMISSON	24		2	11	2		39
PUISSALICON	32		1	10	4		47
ROQUESSELS	3	1		2			6
ROUJAN			4	39	2		45
ST GENIES	26	1		36		1	64
ST NAZAIRE	8			1			9
THEZAN	21	1		28	2		52
VAILHAN	4			4			8
SOUS TOTAL	130	4	7	164	12	1	318
TOTAL	250	18	15	338	28	3	652

SERVICE URBANISME

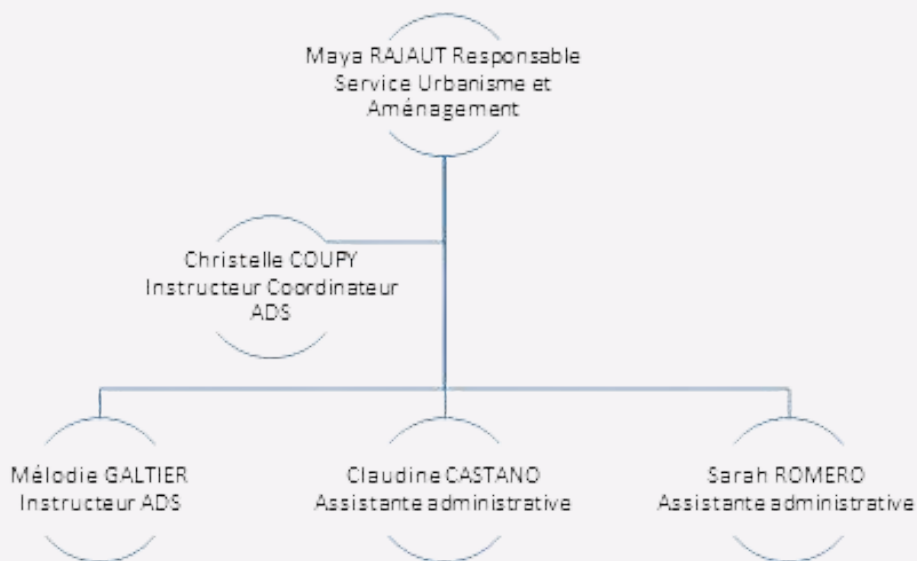
ÉQUIPE, FONCTIONNEMENT

Une nouvelle assistante administrative a intégré le service en juin 2019 à mi-temps. Elle a notamment beaucoup œuvré sur le logiciel métier OPEN ADS et auprès des communes.

Le service a connu des difficultés durant cette année 2020 dues d'une part à la mise en disponibilité d'une instructrice et d'autre part à la crise sanitaire.

À compter du 01.09.2020 1 ETP instructeur a quitté le service et a été remplacé au 02.11.2020 par 1 ETP instructeur coordinateur. Pendant 2 mois le service a tant bien que mal assuré les instructions des dossiers mais avec quelques retards dans le traitement des dossiers.

À ce jour, l'organigramme du service commun est le suivant :



- Chef du service : 0.2 ETP urbanisme (suivi du service, information juridique et gestion des contentieux) et 0.8 ETP aménagement du territoire
- 2 instructrices du droit des sols : 2 ETP
- 1.5 ETP Assistantes administratives : (accueil téléphonique, secrétariat, suivi logiciel, gestion des DIA et des taxes d'aménagement).

En 2014, dans le cadre du désengagement de l'Etat en matière d'instruction du droit des sols, un travail statistique a permis de calibrer le besoin en la matière dans le but de créer un service instructeur intercommunal.

Pour rappel, l'Etat avait établi une pondération des actes afin de tenir compte de la spécificité d'instruction de chaque acte. Le nombre d'actes a été pondéré selon une règle établie au niveau national qui est la suivante :

1Cub = 0,4 ; 1PD = 0,9 ; 1PA = 1,2 ; 1DP = 0,8 ; 1PC = 1

SERVICE URBANISME

ÉQUIPE, FONCTIONNEMENT

Le nombre d'actes pondérés estimé par les services de l'état pour 2 ETP est en moyenne de 40 actes / mois.

Ici, nous sommes à une moyenne de 49 actes pondérés / mois ; aussi, le besoin en agents instructeurs est évalué à 2.5 ETP soit 0.5 ETP supplémentaire.

De plus, au vu des révisions de PLU et de l'augmentation de la démographie sur le territoire, il faut également anticiper le fait que les demandes d'urbanisme vont s'accroître dans les années à venir ; la projection de l'augmentation de la population sur le territoire faite par le SCOT étant la plus significative à l'échelle du SCOT.

Ce mode de calcul ne prend en compte que le temps passé à instruire le dossier ; n'est pas appréhendé le temps passé à renseigner les communes, les élus, étudier un avant-projet, la formation des secrétaires de mairie, etc...

L'assistante actuellement à 20h hebdomadaires pourrait être formée à l'instruction afin de combler ce manque de 0.5 ETP.

Pour une continuité optimale du service et afin de pouvoir pallier aux absences (maladie, congés) il serait souhaitable que son poste évolue à temps plein au cours de l'année 2021 afin également d'anticiper le changement de logiciel à venir dans les prochains mois (assurer le paramétrage et la formation des communes) et l'augmentation probable d'actes à traiter.

Il est à noter que les agents n'ont assisté à aucune formation urbanisme en 2020.

Les communes transmettant le plus de dossiers sont :

- ST GENIES DE FONTEDIT (64 dossiers),
- THEZAN LES BEZIERS (52 dossiers),
- AUTIGNAC (52 dossiers).

Cela s'explique notamment du fait que ST GENIES et AUTIGNAC ont un PLU récent (2018 et 2017) avec des ouvertures à l'urbanisation ; THEZAN bénéficie de l'influence du pôle d'attractivité de la ZAE les Masselettes.

D'autres communes ont une activité importante en matière d'urbanisme :

- LAURENS (51 dossiers)
- POUZOLLES (48 dossiers)
- PUISSALICON (47 dossiers)
- ROUJAN (45 dossiers)
- MURVIEL (44 dossiers)

L'importance du nombre de dossiers par commune s'explique entre autre par :

- le nombre d'habitants
- la disponibilité foncière

SERVICE URBANISME

GESTION CRISE SANITAIRE

Lors du premier confinement, le plan de continuité a désigné comme mission essentielle le service instructeur.

Les 2 instructrices ainsi que la responsable ont été placées en télétravail à 100 % ; les 2 assistantes administratives ont été placées en ASA.

Dans un premier temps, l'organisation a été un peu difficile car le service n'était pas préparé au télétravail ni équipé en matériel.

Néanmoins, du 17 mars au 11 mai 2020, l'envoi des dossiers a été réalisé par les communes de manière dématérialisée via OPEN ADS et l'instruction s'est déroulée normalement.

Du 17 mars au 24 avril, 43 dossiers ont été traités, 37 nouveaux dossiers reçus.

Aucun blocage, quelques difficultés de connexion à distance, des retours d'avis qui ont tardé (gestionnaires de réseaux ou services de l'Etat).

Au cours du mois de juin 2020 le télétravail a pris fin.

Lors du second confinement, les 2 instructrices et la responsable ont réalisé du télétravail partiel (2 jours par semaine) et du présentiel le reste du temps.

Le télétravail partiel a pris fin le 14/12/2020.

Moyens matériels

- « ASIGEO » est le SIG et « OPEN ADS » est le logiciel-métier actuellement utilisés par le service mais aussi par les communes adhérentes. C'est la CCAM qui prend en charge intégralement le coût des logiciels, leur maintenance et mises à jour.

Cependant, le logiciel métier OPEN ADS acquis en 2018 n'a jamais donné satisfaction et n'a jamais été opérationnel de sorte que cela ne facilite pas les missions quotidiennes des agents du service.

Contact a été pris avec la société GFI qui commercialise le logiciel CART ADS utilisé par la CC la Domitienne, Grand Orb et Sud Hérault. Une présentation a été faite au service le 10 décembre 2020.

SERVICE URBANISME

Bilan d'activités du service

Bilan quantitatif 2020 - comparatif 2019/2020

Comparativement sur les années 2019-2020, une hausse de plus de 4 % de l'activité « instruction » est constatée et ce malgré la crise sanitaire et le confinement.

Les PC sont en augmentation (+ 18 dossiers).

Par ailleurs, il est à noter une augmentation du nombre de permis d'aménager qui se traduira nécessairement par un accroissement du nombre de permis de construire sur l'année 2021.

Suite à la loi ALUR qui décloisonne et dérègle les divisions de terrains, l'année 2020 correspond à une phase transitoire libérant de nombreux terrains à construire en 2021.

Dossiers ADS instruits 652 contre 625 en 2019.
DIA instruites 706 contre 613 en 2019 soit + 15% d'augmentation sur une année pourtant impactée par le COVID19 et le confinement.

Une déclaration d'Intention d'aliéner (DIA) est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier dans les périmètres où existe un droit de préemption.



SERVICE URBANISME

Bilan d'activités du service

Bilan quantitatif 2020 - comparatif 2019/2020

Les DIA ne sont donc représentatives que d'une frange spécifique du parc immobilier ancien il s'agit bien d'éléments indicatifs des tendances du marché immobilier et foncier.

Une accélération de l'activité renseignements et conseils des communes, porteurs de projets et élus qui occupe une large part de l'activité quotidienne du service.

Des communes adhérentes avaient manifesté, au moment de la mise en place du service commun de la CCAM, leur volonté de conserver leur rôle d'interlocuteur unique auprès de leurs administrés. Néanmoins, dans le temps, le nombre d'appels reçus et de RDV assurés par le service commun dans le cadre de conseil(s) et d'avis sur des pré-projets se sont accrus.

Ces prises de contact se sont généralement faites à l'initiative des communes qui ont orienté leurs administrés vers le service commun.



SERVICE URBANISME

Tableau de synthèse envoyé aux communes

COMMUNES	OPEN		ARRETES SIGNES POUR TAXATION NON RETOURNES	DOSSIERS NON ENREGISTRES DANS OPEN	ENVOI TOUTES LES DP MEME SANS TAXATION
	CERFA	SCAN DOSSIERS			
ALTIGNAC	X	X	X		X
CABREROLLES	X				X
CAUSSES ET VEYRAN	X				Quelquefois
FAUGÈRES					X
FOUZILHON	X	X	X		X
GABIAN	X	X		X	
LAURENS					
MARGON					
MURVIEL	X	Quelquefois	X		
NEFFIES	X	X	X		X
PAILHES	X				
POUZOLLES					
PUJMISSON	X				
PUSSALICON	X	X			X
ROQUÈSSELS	X	X			
ROUJAN					
ST GENIES DE FONTEUIT	Commence				X
ST NAZAIRE DE LADAREZ	X	X	X	X	X
THEZAN	X		X		
VAILHAN					X

SERVICE URBANISME

 RAS

X Non effectué par les communes

L’instruction de certains actes non mentionnés dans les conventions ont néanmoins été confiés au service instructeur.

En l’absence d’une instructrice, il a été matériellement impossible d’assurer cette charge de travail supplémentaire et ces actes ont été retournés aux communes ; or, le problème est que la plupart des communes ne disposent pas d’agents formés à l’instruction de ces actes (DP) qui certes sont techniquement moins compliquées mais nécessitent tout de même un minima de connaissances et de pratique.

Le service a assuré un soutien aux agents des communes mais certains élus souhaitent que l’intégralité des DP soient instruites par le service instructeur de la CCAM ; bien sûr cela représente une charge de travail supplémentaire.

Il est à noter la longueur de la transmission des dossiers ADS par certaines communes à la CCAM. Certains dossiers arrivent au service commun plus de 15 jours après leur dépôt en Mairie ce qui, cumulé avec le manque de personnel, complique plus encore le fonctionnement du service.

Le délai prévu de 3 jours dans la convention n’est dans l’ensemble pas tenu.

SERVICE URBANISME

Bilan d'activités du service

Certains services communs d'interco ont mis en place un service appariteur pour que les dossiers soient collectés directement en commune. Pour ce faire, un agent intercommunal a été missionné pour récupérer deux fois par semaine les dossiers d'urbanisme dans les communes.

Serait-ce une solution pour remédier à cette problématique ?

Il a été rappelé également en 2020 la mission de la commune de vérifier la complétude des dossiers au moment du dépôt.

Certaines communes envoient au service des DP avec pratiquement aucune pièce.

Le service envoie les propositions aux communes dans un délai moyen de J-26 avant la date limite d'instruction.

Il est noter que ce délai était de J-31 à l'été 2020 mais il s'est réduit à J-26 à compter de septembre avec l'absence d'1 ETP instructeur.

Bien sûr il s'agit d'une moyenne, certains dossiers sont transmis avec un délai nettement plus réduit imposant à la commune de notifier l'arrêter dans des délais très brefs.

La convention prévoyant 10 jours avant la fin du délai d'instruction, le service fait le maximum pour respecter ces délais ; néanmoins, quelques fois ce s'avère impossible.

Nécessité d'une interaction commune-service CCAM plus fluide permettant un service rendu aux administrés plus qualitatif

Il est nécessaire que les problématiques rencontrées tant par les communes que le service ADS fassent l'objet d'une réflexion approfondie afin de trouver des solutions opérationnelles.

SERVICE URBANISME

Bilan d'activités du service

Exemples de solutions pouvant être mise place :

- Organisation de journées de formation auprès des référents urbanisme des communes.
- mise en place de demi-journées d'informations et d'échanges semestrielles avec les référents urbanisme et leurs élus : ces temps permettraient de se rencontrer régulièrement et d'échanger sur les retours d'expérience des uns et des autres ainsi que sur les évolutions règlementaires.
- élaboration d'un document d'information trimestriel du style FAQ (foire aux questions les plus fréquentes) / point d'actualité sur le domaine de l'urbanisme règlementaire.
- systématiser une rencontre mensuelle de l'instructeur et du référent urbanisme de la commune (accompagné ou non de l'élus) ; l'objectif serait d'avoir un temps d'échange privilégié pour faire un point sur les dossiers en cours et à venir afin de désamorcer d'éventuelles difficultés.
- création d'un ABCDaire pour les communes qui leur permettrait de savoir de manière claire et illustrée quelles sont les pièces constitutives d'un dossier en fonction des travaux projetés.

Ces solutions seront abordées en Commission urbanisme afin que les élus puissent donner leurs préférences ; un questionnaire pourrait également être envoyé aux communes.

SERVICE URBANISME

Aménagement du territoire

Accompagnement contentieux

Dans le cadre de la convention qui lie les communes au service instructeur il est prévu que le Maire puisse solliciter l'aide technique et juridique du service commun pour l'analyse des recours.

Au cours de l'année 2020, le service a accompagné les communes sur un total de 7 contentieux.

Aménagement du territoire : la planification

Le service commun d'instruction fait partie intégrante du service urbanisme et aménagement du territoire.

La responsable du service partage son temps de la manière suivante :

- 0.2 ETP service commun
- 0.8 ETP planification (en cela, compris le PCAET et la mobilité)

Au cours de l'année 2020, plusieurs communes ont poursuivi des procédures déjà en cours :

- ABEILHAN : PLU en cours d'élaboration
- FAUGERES : PLU en révision depuis 2016 / déclaration de projet (photovoltaïque) depuis 2019 / modification du PLU depuis 2016 - déroulement de l'enquête publique du 29 décembre 2020 au 18 janvier 2021
- LAURENS : PLU en révision depuis 2016
- MURVIEL LES BEZIERS : PLU en révision depuis 2016 - déclaration de projet LIDL terminée en 2020
- NEFFIES : PLU en cours d'élaboration - reprise des travaux suite à retrait délibération d'approbation
- PAILHES : PLU en révision depuis 2017 - modification simplifiée terminée en juillet 2020
- PUISSALICON : PLU en cours d'élaboration
- ROUJAN : modification du PLU depuis 2017
- SAINT GENIES DE FONTEDIT : modification simplifiée terminée en juillet 2020 - mise en place d'une zone de PUP
- THEZAN LES BEZIERS : PLU approuvé le 16/11/2020 (enquête publique du 09 juin au 09 juillet 2020)

SERVICE URBANISME

Poursuites, perspectives

De nouvelles procédures ont été engagées en 2020 :

- AUTIGNAC : modification de son PLU engagée en novembre 2020
- MAGALAS : modification de son PLU engagée en novembre 2020

Avancée du PLUi :

Le PLUi a été prescrit le 18/02/2019.

Des réunions de travail ont été organisées courant de l'année 2020 avec l'intervention de l'AURCA afin de travailler sur les modalités de collaboration, de concertation et déterminer les objectifs poursuivis.

C'est ainsi que le 14/09/2020 le Conseil Communautaire a délibéré pour compléter la prescription du PLUi et que notamment une charte de gouvernance a été adoptée.

Un cahier des charges a été travaillé avec l'AURCA qui a été approuvé par les élus le 14.12.2020.

Commission urbanisme

Au cours de l'année 2020 la commission 3 « urbanisme » a été réunie à 3 reprises :

- 27.01.2020
- 04.08.2020
- 03.12.2020

Il est à noter la bonne participation des élus à cette commission ; en effet, elle se compose de 25 membres.

A chaque réunion de la commission plus de 15 élus y participent.

Perspectives et objectifs 2021

Formation d'un agent à l'instruction afin de soulager les 2 instructrices et passage à temps plein,

Changement du logiciel métier et du SIG

Optimisation de la nouvelle organisation du service avec la coordinatrice,

Amélioration du travail en partenariat en matière de droit des sols auprès des communes adhérentes,

Recrutement du bureau d'études pour le PLUi et démarrage des études ; de nombreuses réunions sont à prévoir

Mise en œuvre de la dématérialisation

Le service urbanisme et aménagement est associé aux dossiers Bourgs centre de 4 communes ainsi qu'à l'élaboration d'un schéma des ZAE mené par l'AURCA courant 2021

SERVICE JURIDIQUE, PCAET



SERVICE JURIDIQUE, ASSURANCES, PCAET

JURIDIQUE

Le service juridique a, au cours de l'année 2020, travaillé sur les domaines et thématiques suivants :

Gestion des contentieux et pré contentieux

Cour d'appel de Montpellier

Recours sur le PLU de MAGALAS

Rédaction de notes de synthèse :

Modification du périmètre ou adhésion de nouveaux membres syndicat mixte

Compétence aménagement de l'espace

condamnation au pénal de fonctionnaires ou contractuels du service public

Incidence de la modification des modalités de paiement dans une DIA

Procédure d'assermentation et commissionnement en urbanisme

Clauses à insérer lors de la vente d'un terrain en ZAE par la CCAM

Modification du règlement d'un lotissement

Transfert des pouvoirs de police spéciale du Président de l'EPCI

Délibération instauration télétravail

Procédure d'expropriation pour le service économie

Conseils auprès des communes sur des recours d'administrés

Les autres missions du service juridique :

Veille juridique

Suivi et tableau de bord des facturations et des règlements PLU des communes.

SERVICE JURIDIQUE, ASSURANCES, PCAET

ASSURANCES

Gestion du sinistre auto Renault Master CM-126-JL

Gestion du sinistre au Moulin de Faugères

Gestion du sinistre Benne Toyota BK-185-GD

Gestion du sinistre dommages en façade Faugères

Mise à jour du récapitulatif des biens de la CCAM (ALSH Magalas, extension du siège administratif)

Gestion du sinistre climatiseurs ALSH Roujan

Gestion du sinistre ZAE Auacieuse (voirie - pins)

Gestion du sinistre dommages électriques Puissalicon (refoulement eaux usées)

Gestion du sinistre Renault Master CA 881 VK

Déclaration sinistre centre de loisirs Autignac (enfant lors d'une sortie)

Mise à jour de la flotte véhicules

Vol feu de signalisation service eau et assainissement

Gestion sinistre candélabre ZAE Audacieuse

Consultation contrat RC

SERVICE JURIDIQUE, ASSURANCES, PCAET

PCAET

Formation aux politiques cyclables 28 et 29/01/2020 à Frontignan

Signature de la convention REZO POUCE

Projet d'installation de stationnements vélo (ALVEOLE)

Prolongation du délai pour le schéma directeur cyclable suite au COVID19

Envoi du PCAET à l'autorité environnementale et analyse de l'avis de la MRAE

Ateliers TEPOS avec le pays HLV

Lancement du schéma cyclable en février - enquête mobilité - ateliers

Candidature label éco mobilité

Prêt 10 VAE septembre 2020

Mise en place du savoir rouler à vélo auprès des communes et des écoles primaires

Projets photovoltaïques sur le territoire avec TOTAL QUADRAN

SERVICE RESSOURCES HUMAINES



SERVICE RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS AU 31/12/2020

EFFECTIF AU 31/12/2020	HOMMES	FEMMES	TOTAL
TITULAIRES	39	48	87
CONTRACTUELS CDD	12	17	29
EMPLOIS AIDES	5	7	12
APPRENTIS	1	4	5
TOTAL	57	76	133

TRANCHE D'AGE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
MOINS DE 30 ANS	16	12	28
DE 31 A 40 ANS	8	23	31
DE 41 A 51 ANS	22	26	48
DE 51 A 60 ANS	10	13	23
PLUS DE 60 ANS	1	2	3
TOTAL	57	76	133

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Effectif saisonnier

86 emplois saisonniers sur l'année 2020 majoritairement en animation dans les centres de loisirs intercommunaux.

Mouvement du personnel

Arrivés en 2020 : 8 (1 par voie de mutation + 7 CDD)

Départs en 2020 : 3

(1 par voie de mutation + 1 départ retraite + 1 fin de contrat CDD)

Disponibilité pour convenances personnelles: 4

Détachement : 1

Congé maternité et paternité : 3

Congé de temps partiel de droit : 1

Congé de temps partiel sur autorisation : 1

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION DE CADRE D'EMPLOI

REPARTITION PAR FILIÈRE

Administrative : 39 agents soit 29 %

Technique : 54 agents soit 40.50 %

Animation : 31 agents soit 23.50 %

Médico-social : 8 agents soit 6 %

Sportive : 1 agent soit 1 %

CATEGORIE	EFFECTIFS	%
A	5	5.74
B	4	4.60
C	78	89.66
TOTAL	87	100%

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

COMITÉ TECHNIQUE

Durant l'année 2020, le Comité Technique s'est réuni les 03 mars 2020, 02 juin 2020 et 10 octobre 2020.

Les sujets essentiellement abordés :

Mise à jour du personnel (créations et suppressions d'emplois, disponibilité, détachement, temps partiel sur autorisation et temps partiel de droit...),

Annualisation du temps de travail,

Modalités de prise en charge des frais de déplacement,

Gestion de la crise sanitaire Covid-19 (télétravail, ASA ...),

Gestion du déconfinement : situation des agents à compter du 02 juin 2020

Contrats apprentissage,

Compte personnel de formation,

Bilan social,

Convention de participation financement de la protection sociale complémentaire risque santé.

Etablissement du rapport égalité hommes et femmes

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

COMITÉ HYGIÈNE ET SECURITÉ AU TRAVAIL

Les représentants du personnel sont les mêmes personnes qu'au Comité Technique. Les commissions se déroulent systématiquement après chaque Comité Technique en présence de l'agent de prévention.

Les sujets abordés durant l'année 2020 :

Mise à jour du document unique,
Etat accidents de travail,
Visite des différents locaux intercommunaux par les représentants du personnel,
Formations SST et agrément d'un agent pour formation en interne,
Suivi des travaux des bâtiments intercommunaux en matière de sécurité,
Installation défibrillateur dans les lieux publics.
Procédure d'évacuation des locaux recevant du public.
Visite médicale avec la médecine préventive pour l'ensemble des agents en 2020.

Les formations :

Malgré la crise sanitaire, des formations ont pu être maintenues dans certains domaines et mais très peu d'agents ont pu se former. En 2020, 36 jours de formation ont été réalisés pour les agents de la collectivité tous services confondus.

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT ÉGALITÉ HOMMES - FEMMES

Propositions

Faire progresser les agents tout au long de leur parcours professionnel

Objectif 1: Garantir la non-discrimination dans le processus de recrutement,

Objectif 2: Faciliter l'égal accès des femmes et hommes aux formations,

Objectif 3: Identifier et lever les freins « genrés » à l'avancement,

Faciliter l'articulation du temps de vie professionnel et personnel

Objectif 4: informer les agents des règles et des effets en termes de carrière de leur choix en matière de congés familiaux et de temps partiel,

Objectif 5: développer les différentes formules de télétravail et mettre en place un investissement associé à ce type de travail,

Objectif 6: recenser les besoins des agents en matière de mode d'accueil de leurs jeunes enfants,

Lutter contre toutes les discriminations et toutes les violences faites aux agents sur leurs lieux de travail

Objectif 7: prendre en compte toutes les formes de discriminations et de violence liées au sexe et à l'orientation sexuelle (harcèlement, misogynie, misandrie, homophobie, ...) et garantir la confidentialité des signalements et la rapidité des réponses,

Objectif 8: garantir un environnement de travail de qualité et de sérénité,

Objectif 9: accompagner et protéger les agents victimes de violences professionnelles et/ou conjugales,

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT ÉGALITÉ HOMMES - FEMMES

Actions à venir, réalisées et en cours

Faire progresser les agents tout au long de leur parcours professionnel

****Objectif 1 : Garantir la non-discrimination dans le processus de recrutement.**

La mixité des jurys sera favorisée ainsi que l'égal accès aux responsabilités. Mettre au masculin et au féminin les intitulés des fiches de postes et des appels à candidatures.

**** Objectif 2 : Faciliter l'égal accès des femmes et hommes aux formations.**

Renforcer les actions de promotion des formations en interne pour en faciliter l'accès.

Développer des formations professionnelles sur le lieu de travail ou à distance. L'intérêt est de conduire les agentes et les agents à se former tout au long de la vie pour se qualifier et favoriser le déroulement normal de leur carrière professionnelle.

***** Objectif 3 : Identifier et lever les freins « genrés » à l'avancement.**

Une réflexion doit être menée au sein de notre collectivité pour imaginer des améliorations dans l'organisation du temps de travail, les règles de vie interne au service afin de faciliter la conciliation des temps de vie professionnels et privés en tenant compte des emplois du temps du personnel. Les réunions seront favorisées pendant le temps de travail.

***** réalisé ** en cours * à venir**

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT ÉGALITÉ HOMMES - FEMMES

Actions à venir, réalisées et en cours

Faciliter l'articulation du temps de vie professionnel et personnel

**** Objectif 4 : informer les agentes et les agents des règles et des effets en termes de carrière de leur choix en matière de congés familiaux et de temps partiel,**

Informer l'ensemble des agents des conséquences professionnelles des temps partiels et des congés parentaux.

Prévoir dans le livret d'accueil de la collectivité une rubrique destinée à l'impact des différents congés familiaux (congé parental, de solidarité familiale, de présence parentale, de disponibilité de demande de temps partiel mais aussi heure rentrée scolaire garde d'enfants malade, allaitement, ...) par rapport à la carrière.

**** Objectif 5 : développer les différentes formules de télétravail et mettre en place un investissement associé à ce type de travail**

Face à la crise sanitaire, la collectivité s'est penché sur la question du télétravail. Les services ont été équipés de matériel. L'informaticien a mis en place sur tous les ordinateurs une connexion à distance.

***** Objectif 6 : recenser les besoins des agents en matière de mode d'accueil de leurs jeunes enfants,**

Trouver des solutions pour accueillir les enfants des agentes et des agents sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Renforcer l'offre de garde d'enfants à destination des agentes et agents de la collectivité en favorisant l'accueil dans nos structures de centre de loisirs et crèche.

***** réalisé ** en cours * à venir**

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT ÉGALITÉ HOMMES - FEMMES

Actions à venir, réalisées et en cours

Faciliter l'articulation du temps de vie professionnel et personnel

**** Objectif 7 : prendre en compte toutes les formes de discriminations et de violence liées au sexe et à l'orientation sexuelle (harcèlement, misogynie, misandrie, homophobie, ...) et garantir la confidentialité des signalements et la rapidité des réponses.**

Créer un dispositif de signalement apportant des garanties aux agentes et aux agents en termes de qualité de procédure (discrétion, réactivité, impartialité dans le traitement des situations).

Associer les CT et CHSCT pour évaluer, analyser et définir des mesures de prévention correctrice.

Sensibiliser le personnel encadrant sur les discriminations et violences diverses.

**** Objectif 8 : garantir un environnement de travail de qualité et de sérénité**

Inciter le personnel encadrant à trouver un temps d'échange avec leurs équipes pour aborder la question de l'égalité professionnelle et des discriminations.

Inciter le personnel encadrant à aborder collectivement la question de la valeur professionnelle, élément central de l'évaluation professionnelle annuelle des agents.

*** Objectif 9 : accompagner et protéger les agents victimes de violences professionnelles et/ou conjugales**

Lutter contre les violences de toutes sortes (violences verbales, physiques, psychologiques), et aider les agentes et les agents à y faire face.

La Maison France Service de la collectivité peut être un recours anonyme.

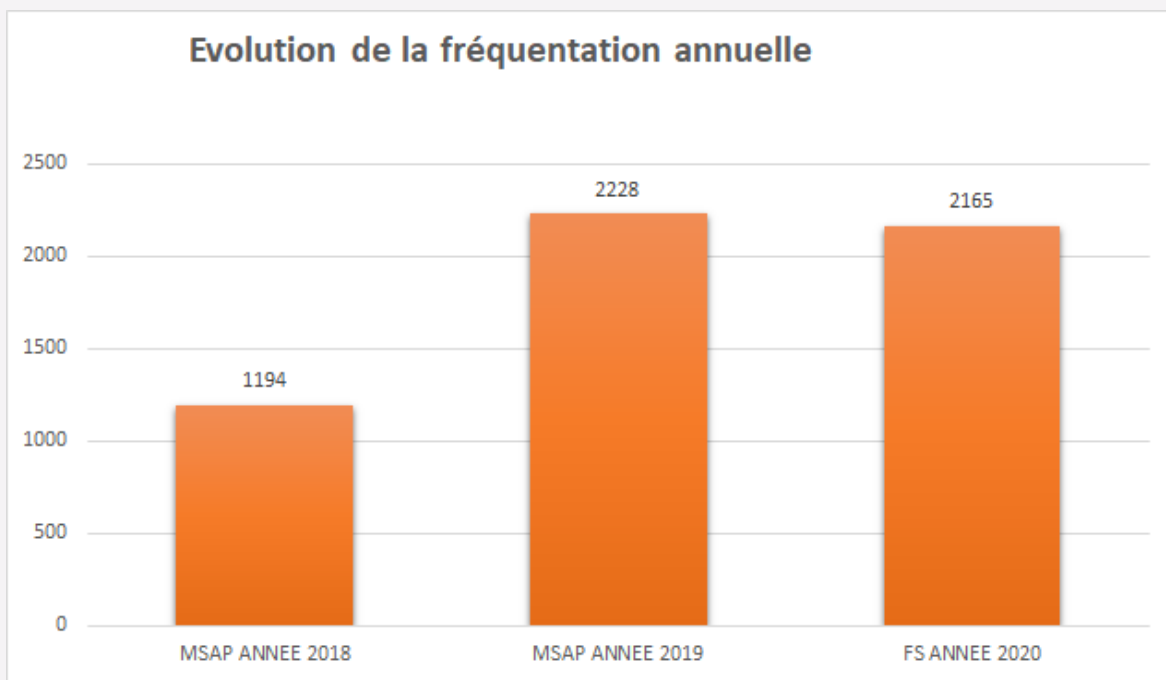
***** réalisé ** en cours * à venir**

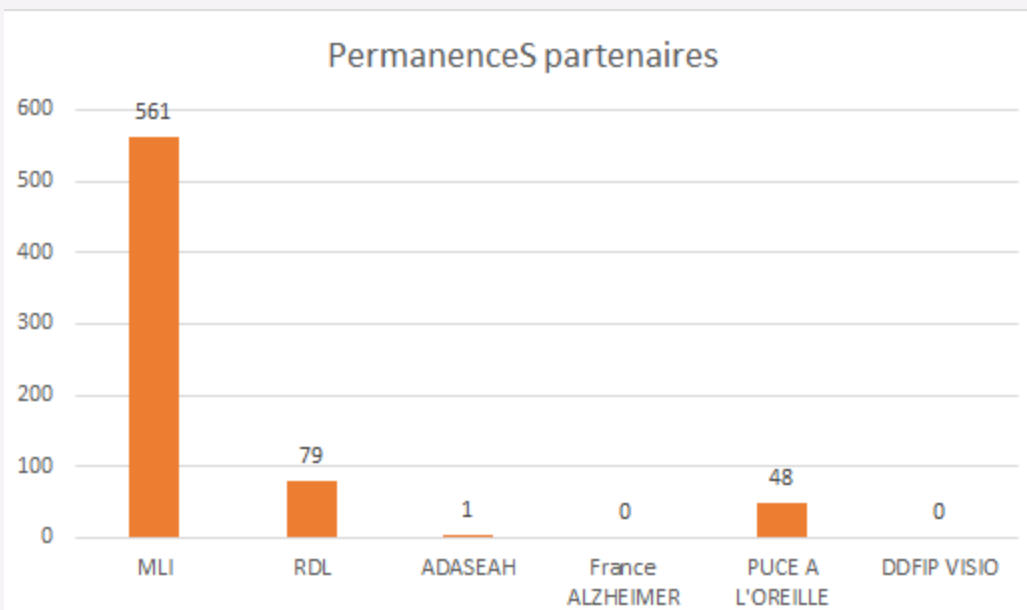
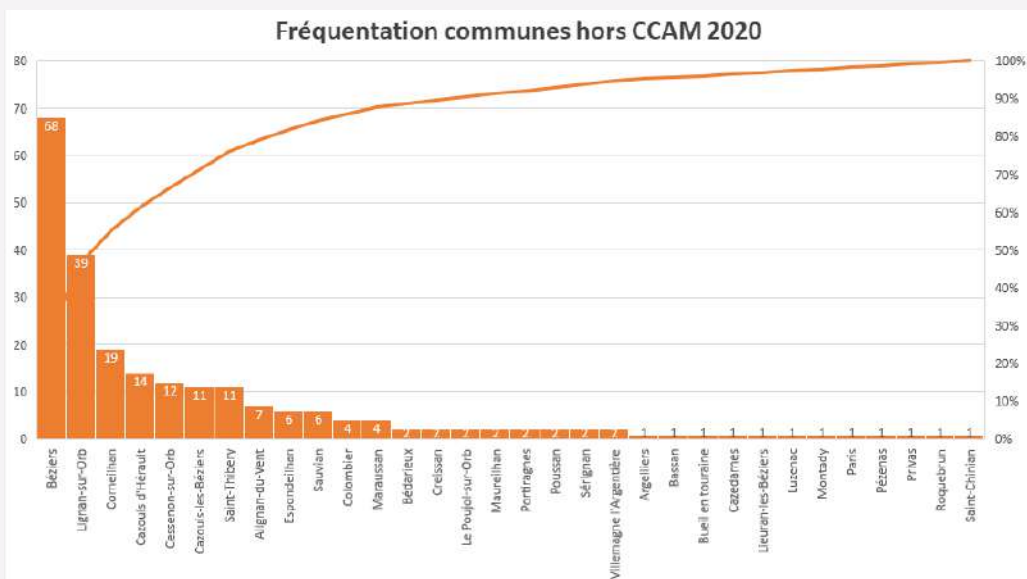
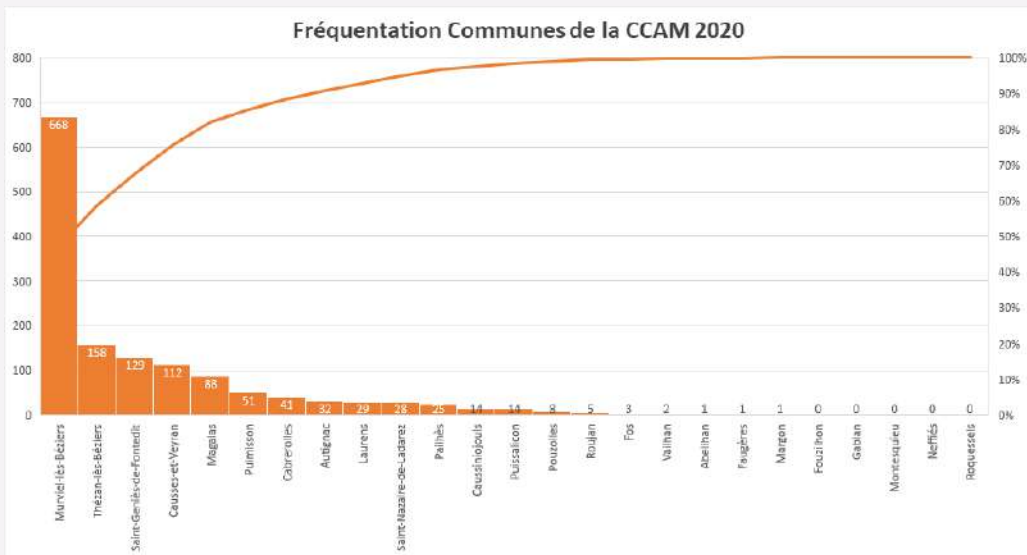
SERVICE SOLIDARITÉ



SERVICE SOLIDARITÉ

MAISON FRANCE SERVICES - MURVIEL LES BÉZIERS





SERVICE SOLIDARITÉ

MAISON FRANCE SERVICES - MURVIEL LES BÉZIERS

Bilan 2020

Mise en place de la nouvelle Charte MFS

Nouveau dispositif de rendez-vous en visioconférence commun à tous les partenaires (en cours de traitement).

Nouveaux opérateurs : La Poste Accompagnement aux démarches en ligne sur le site La Poste.fr et le CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit) : mettre en relation les usagers avec la coordinatrice référente Maison René Cassin à Béziers (information de 1er niveau, orientation)

Signature d'une nouvelle convention Départementale MFS

Nouvel outil de saisie de la fréquentation : bureau de l'agent France services en ligne, accessible aux agents France services et aux partenaires nationaux et pilotes.

Nouveaux référents partenaires
Nouveau service "Administration +": aide aux agents France services pour les dossiers complexes qui rencontrent des blocages administratifs.



France services

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Venez ! Nous allons vous accompagner.
france-services.gouv.fr



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

MON PROCHAIN RENDEZ-VOUS

MURVIEL-LÈS-BÉZIERS
27 bis, avenue de la république
04 67 00 83 60
msap@avant-monts.fr

Avec : _____
Pour : _____
Date : ____/____/____ à ____ h ____
Documents à fournir : _____

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	09h - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	09h - 11h30	14h30 - 16h00
Mercr.	09h - 11h30	14h30 - 16h00
Jeudi	09h - 11h30	14h30 - 16h00
Vendredi	09h - 11h30	14h30 - 16h00



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

CAF - CARSAT - CPAM - LA POSTE - MSA - POLE EMPLOI - DGFIP - MINISTÈRE DE LA JUSTICE - MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RENDEZ-VOUS VISO

Les services du quotidien près de chez vous

- ACCUEIL, ORIENTATION, RENSEIGNEMENT
- MISE EN RELATION AVEC NOS PARTENAIRES
- INITIATION À L'ADMINISTRATION + ATELIERS NUMÉRIQUES
- ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

SERVICE SOLIDARITÉ

MAISON FRANCE SERVICES - MURVIEL LES BÉZIERS

Bilan 2020

Ateliers numériques :

- 4 Ateliers numériques** : 40 participants
- 2 ateliers d'initiation** au numérique débutants
- 2 ateliers thématiques** : ANTS et DGFIP découverte des espaces particuliers

Crise sanitaire COVID-19

Confinement :

- Fermeture de la structure du 19 mars 2020 au 11 mai 2020
- Permanence téléphonique et courriel assurée par une conseillère France services durant le confinement
- Continuité du service / des relations avec les partenaires et la Préfecture de l'Hérault

Ouverture le 11 mai 2020 :

- Rédaction d'un protocole d'accueil du public France services
- Rédaction d'un protocole sanitaire interne de désinfection des locaux (tous les jours) ainsi que pour les agents France services
- Protocoles et informations envoyés aux référents partenaires France services
- Mise en place de plexiglas dans tous les espaces confidentiels et à l'accueil / masques et gel hydroalcoolique / marquages des distanciations physiques
- Ateliers numériques suspendus jusqu'à nouvel ordre



SERVICE SOLIDARITÉ

MAISON FRANCE SERVICES - MURVIEL LES BÉZIERS

Bilan 2020

Autres démarches :

Mobilité : abonnements transports, vélos électriques

Services de la Communauté de communes : Abonnement et mensualisation eau

Habitat : mise en relation avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles (aides anah, opérations façades, infos énergie)
Chèque énergie

Demande de logement social en ligne

Inscriptions

établissements scolaires, demandes de bourses en ligne

Demande DCEM

Mise en relation avec le service territorial des solidarités (Assistants sociaux), prise de rdv

Mise en relation avec les CCAS des communes

Création et accompagnement sur les espaces personnels des fournisseurs d'énergies, téléphoniques, justificatifs de domicile



SERVICE JEUNESSE



SERVICE JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS - PLANET 'ADOS - POLITIQUE JEUNESSE

Fonctionnement du service Jeunesse

Dans le cadre du dispositif de Partenariat Local d'action Jeunesse de l'Hérault (PLAJH), le Département s'est engagé avec la Communauté de Communes Les Avant-Monts afin de l'accompagner dans la structuration de sa politique jeunesse.

L'objectif du PLAJO est de mettre en place une aide à la structuration de la politique jeunesse, les objectifs opérationnels se sont déclinés dans l'accompagnement des jeunes dans leurs projets afin de leur permettre de participer à des actions citoyennes comme la culture, le sport et les loisirs et de créer ainsi au sein de la Communauté de communes une synergie entre les acteurs jeunesse. 5 axes de travail ont été défini comme l'accès aux loisirs, à la culture ainsi que l'accompagnement aux projets, l'information jeunesse, emploi la formation, l'Europe et la mobilité, la communication.

Une aide globale de 48000€ du département au titre du post PLAJO dégressive sur 3 années de partenariat a été allouée.

Un comité technique a été créé avec l'objectif de réunir les différents acteurs du territoire, d'identifier les missions de chacun et de co-construire des projets afin de dynamiser les politiques jeunesse.



SERVICE JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS - PLANET 'ADOS - POLITIQUE JEUNESSE

Programme d'actions du service Jeunesse

Le Département encourage les démarches d'engagement citoyen et de responsabilité sociale par le soutien à la réalisation de projet individuel et collectif (CAP jeunes).

Des bourses « coupe de pouce » entre 500 et 1000€ sont directement versées sur le compte du jeune, le service jeunesse de la Communauté de communes étant agréé structure relais du conseil départemental, le PIJ accompagne les jeunes dans le montage, la réalisation et le bilan de leur projet (sport, culture, environnement,...)

En 2020, un financement global de 13097€ a permis d'accompagner 33 jeunes dans leurs projets.

Un projet graff pour 80 jeunes de 11 à 17 ans a été mis en place afin de réhabiliter des bâtiments anciens à travers l'ALSH ITINERANT ADOS « PLANETTE Ados » accompagné financièrement par la CAF à hauteur 4700€ et 2420€ du département. Ces moments artistiques ont pour objectif de proposer un accès à la culture, la rencontre et l'échange, de développer l'autonomie, favorisant l'épanouissement, la prise d'initiative et de s'exprimer (verbalement, artistiquement).



SERVICE JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS - PLANET 'ADOS - POLITIQUE JEUNESSE

Programme d'actions du service Jeunesse

Accès aux loisirs, à la culture, accompagnement de projet

Planet'Ados, Accueil de loisirs itinérant pour les 11/17 ans propose de nombreuses activités les mercredis en temps scolaire et lors des vacances scolaires. C'est aussi un service au plus près du domicile du jeune avec un ramassage, sur tout le territoire des Avant-Monts.



Emploi formation

Le service jeunesse des Avant Monts via le PIJ et en partenariat avec les Francas a mis en place une formation générale BAFA pendant les vacances de février 2020.

La partie théorique s'est déroulée dans la salle multi-activités de Murviel les Béziers.

Les stagiaires ont été mis en immersion dans nos 4 Accueils de Loisirs (Autignac, Murviel, Thézan, Roujan) tous les aspects pratiques de la formation ont été développés.

12 jeunes ont participé à cette formation pour une participation de 360€ en demi-pension pour les habitants du territoire et 410€ hors territoire.

La partie approfondissement a été mise en place pendant les vacances de la Toussaint pour 10 jeunes dans les mêmes conditions d'accueil avec une participation financière de 310 € pour les habitants du territoire et 360 € hors territoire.



SERVICE JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS - PLANET 'ADOS - POLITIQUE JEUNESSE

FORUM DES MÉTIERS

La Communauté de Communes a organisé avec la collaboration des collèges de Magalas, Roujan et Murviel les Béziers, **un forum des métiers** le 31 janvier 2020 à la salle Coste Rouge de Magalas,

310 élèves et 114 exposants ont participé à cette manifestation.

Ce forum avait pour objectif d'approfondir le projet personnel et l'orientation des élèves de 3^e afin d'élargir la possibilité de choix en fonction de leurs intérêts. De faire émerger des vocations chez le jeune public et de leur faire « toucher du doigt » la réalité du métier, de favoriser les échanges entre jeunes et professionnels et d'ouvrir des pistes.

L'étude d'un questionnaire de satisfaction a permis de faire ressortir les points à améliorer : logistique, circulation sur les stands à améliorer, tri des déchets de la journée, mise en place d'une animation plus attractive.

Et les points positifs : une bonne organisation, un bon accueil, des élèves intéressés, une manifestation pertinente, des échanges riches entre partenaires.

Pour le prochain forum, l'objectif est de trouver une salle plus grande et sur une autre commune. Le partenariat avec les CIO (Béziers, Pézénas) sera maintenu.

Concernant le transport des collégiens sur le forum, il est proposé d'utiliser le programme d'aide au transport mis en place par le département de l'Hérault.



SERVICE JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS - PLANET 'ADOS - POLITIQUE JEUNESSE SERVICES CIVIQUES, CES

Engagement des jeunes, accès à la Citoyenneté, à l'Europe et la mobilité

L'accueil de 2 volontaires Européens pour une période de 10 mois a permis d'ouvrir la dimension Européenne et interculturelle sur le territoire en faisant notamment connaître le dispositif du volontariat Corps Européen de solidarité aux jeunes du territoire intercommunal.

Cette année la communauté de Communes a accueilli des citoyens en provenance d'Allemagne et de Roumanie pour la 5^e année.

3 volontaires ont été accueillis grâce au dispositif Européen « CES » (Corps Européen de Solidarité) ils ont réalisé des missions dans les communes de notre territoire afin de promouvoir la mobilité Européenne, l'échange culturel à travers la mise en place d'ateliers jeunesse (environnement, linguistiques, culturelles...)

Les volontaires ont mis en place des animations musicales, ludiques, sportives, artistiques, linguistiques et culturelles, dans les écoles primaires, maternelles, les médiathèques, les activités périscolaires, le service culturel et dans un accueil de loisirs faisant partie de la Communauté de Communes auprès des jeunes de 3 à 12 ans.

Ils ont pu intervenir dans l'animation, participer à un groupe de travail EOLE Occitanie (plateforme numérique) sur le volontariat à l'international « enjeux et dispositifs », promotion du CES (stand au forum des métiers), participation au forum des métiers pôle mobilité à Frontignan.



SERVICE JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS - PLANET 'ADOS - POLITIQUE JEUNESSE

CHANTIER INTERNATIONAL

L'objectif du projet est de valoriser un site patrimonial afin de permettre aux habitants de (re) découvrir leur patrimoine caché...

Un jeune du territoire a participé à un chantier international sur le thème « environnement et rénovation » sur la commune de La Rivière dans le Vercors, petit village d'environ 800 habitants.

Ce projet est à l'initiative de l'association «Corcordia» en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vercors. 11 jeunes de différentes nationalités (Français, Allemand, Espagnol, Roumain) ont participé à ce projet.



PROJET EUROPÉEN

Ce projet est une initiative de la Direction Jeunesse du Département de l'Hérault. Un comité de pilotage est mis en place avec différents intervenants : le Conseil Départemental 34 Service jeunesse et relations internationales (financement européen Erasmus+K3, MDA (Maison des Adolescents de Béziers, CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé) qui mobilise leurs réseaux de partenaires et leurs actions de droit commun comme : définir les axes de santé dans la politique jeunesse du département, développer le partenariat jeunesse dans l'ouest Hérault, mobiliser l'expertise associative dans ce domaine et la jeunesse (territoire Ouest Hérault 13-21 ans.

Le public : de 13 à 21 ans, les professionnels : 3 éducateurs/animateurs de structures associatives.



SERVICE JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS - PLANET 'ADOS - POLITIQUE JEUNESSE

PROJET EUROPÉEN

Objectifs : pour les jeunes, expression de leurs représentations sur la notion de bien-être et l'élaboration d'un livre blanc, échange de leurs représentations avec les homologues siciliens au cours d'un voyage à Palerme.

Pour les professionnels, prise en compte du diagnostic des jeunes dans la pratique professionnelle et l'élaboration d'un manuel,

Pour les élus, prise en compte de la parole des jeunes afin de faire évoluer une politique publique adaptée aux besoins des jeunes.

Le programme : préparation en Sicile, rencontre jeunes/professionnels, Forum, réunion/préparation/manifestation avec les différents acteurs du projet.

Le projet s'est finalisé pendant les vacances d'octobre par un reportage vidéo qui constitue « le livre blanc », écrit par les jeunes, qui retrace leurs investissements, ressentis, vécus tout au long du projet et ainsi se questionner sur le bien-être.



La Communauté de Communes est agréée structure d'accueil et de coordination de 15 services civiques. Le service jeunesse de la Communauté de Communes gère la partie administrative avec l'Agence Nationale du Service Civique ainsi que l'organisation des formations obligatoires au titre de ce même dispositif. Les jeunes peuvent être mis à disposition des communes par convention et suivis par un coordinateur de la Communauté.

SERVICE JEUNESSE

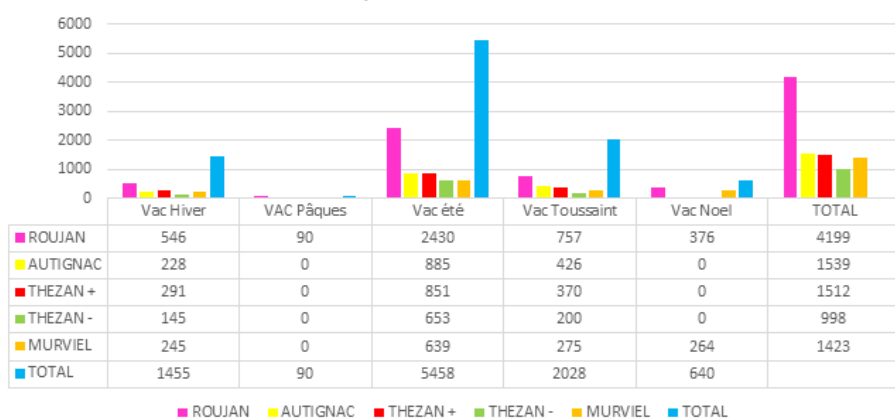
ACCUEILS DE LOISIRS - PLANET 'ADOS - POLITIQUE JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS - BILAN 2020

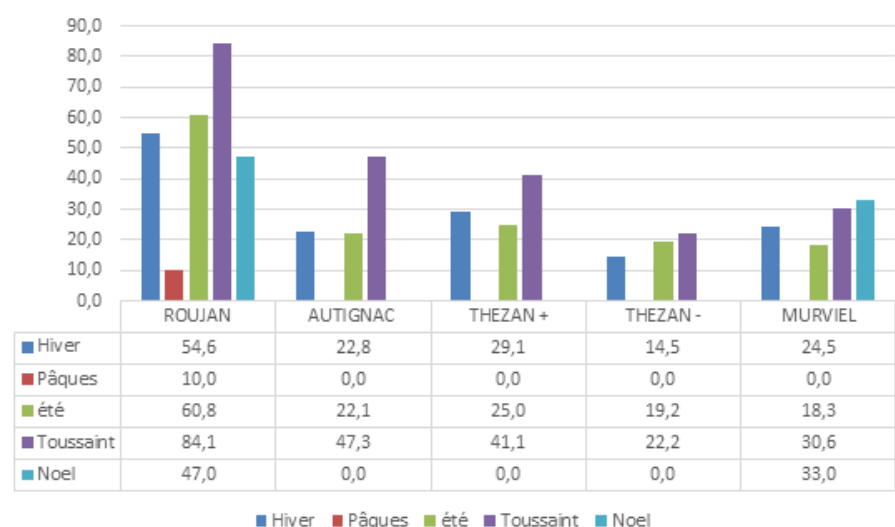
Par rapport à 2019, on note une baisse des fréquentations dans les Accueils de Loisirs en raison du contexte sanitaire (COVID19). L'Accueil de Loisirs de Roujan a ouvert ses portes durant les vacances d'Avril, uniquement pour les enfants des personnels soignants.



Fréquentation des centres en période de vacances scolaires en journées enfants



Fréquentation journalière moyenne / jour

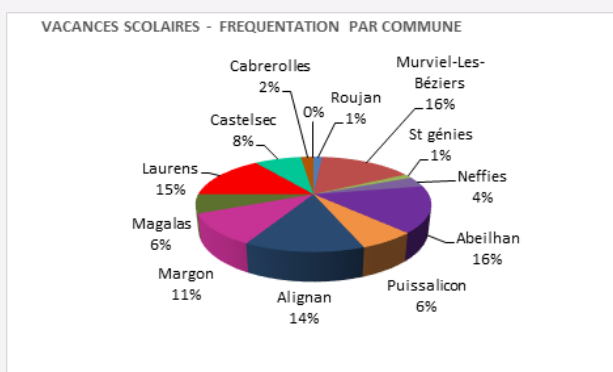
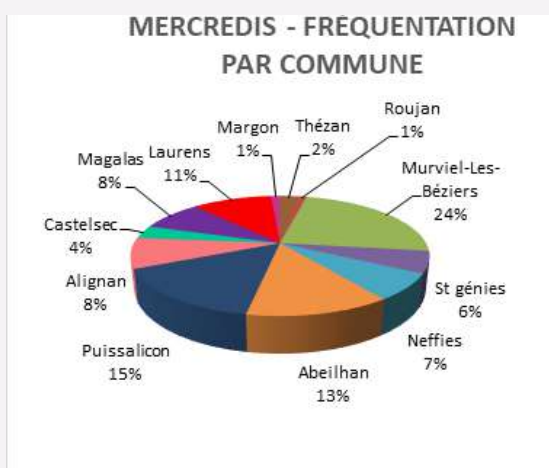


SERVICE JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS - PLANET 'ADOS - POLITIQUE JEUNESSE

PLANET'ADOS - BILAN 2020

Planèt'Ados, l'accueil de loisirs Itinérant pour les 11/17 ans propose de nombreuses activités tous les mercredis, en temps scolaire et tous les jours de semaine en période de vacances. C'est aussi un service de ramassage au plus près du domicile, sur toutes les communes du territoire.



PRINCIPALES ACTIONS

- **Projet éducation aux médias (les mercredis de janvier et février)**
 - Participation au Pocket film sur le thème des fake news (film non terminé = covid)
 - Suite du projet en 2021, reportage sur le thème de l'environnement et la biodiversité.
- **Mini stage magie avec l'élaboration d'un spectacle vidéo** pendant les vacances de la Toussaint du 19 octobre au 21 octobre 2020.

SERVICE JEUNESSE

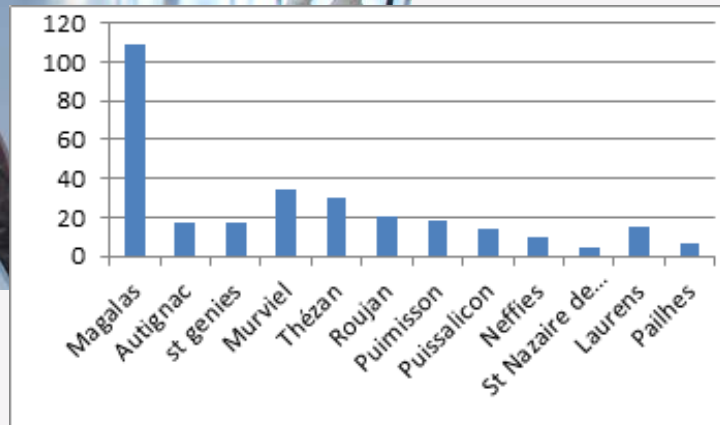
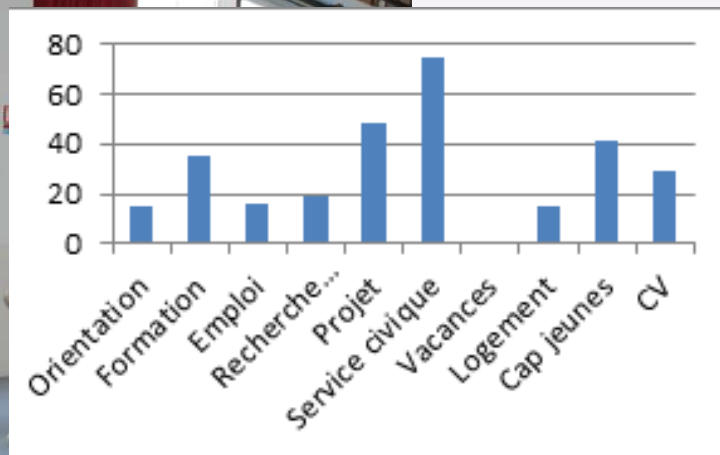
ACCUEILS DE LOISIRS - PLANET 'ADOS - POLITIQUE JEUNESSE

PIJ - BILAN 2020

Création d'un point information jeunesse (PIJ) labellisé « Point Europe » en Septembre 2015 et point Eurodesk en 2017.

Le Point information Jeunesse a accueilli 294 jeunes en 2020.

Thématiques et communes de résidence des demandeurs : Graphiques ci-joint



Le PIJ organise également le Forum des Métiers et coordonne les services civiques sur le territoire.

SERVICE PETITE ENFANCE



SERVICE PETITE ENFANCE

RAM - CRECHE

RAM - RELAIS ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S

Quelques chiffres :

136 assistantes maternelles agréées, dont 111 sont en activité

2 MAM (maison d'assistantes maternelles) offrent au total 397 places (dont 381 temps complet et 16 périscolaires)

En janvier 2020, arrivée d'une 2ème animatrice RAM (Educatrice de Jeunes Enfants). Suite à ce recrutement, le RAM est réorganisé.

Permanences : 3 permanences sont assurées sur Roujan ; 1 sur Magalas ; 2 sur Murviel les Béziers

Ateliers d'éveil : Les 2 animatrices proposent (en simultané) des temps collectifs sur l'ensemble du territoire. Ainsi elles ont la possibilité de connaître toutes les Assistantes Maternelles et les enfants accueillis sur le territoire. En moyenne 6 ateliers sont proposés chaque semaine.

Les permanences : Le RAM propose sur RV un accueil individuel

- **En direction des familles :** pour informer et accompagner les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil, les différentes démarches administratives employeur/salarié et soutien à la parentalité
- **En direction des AM :** pour informer sur l'agrément, la profession d'AM, les droits et devoirs en tant que salarié et soutien à la professionnalisation

Lors de ces permanences, 166 familles et 94 AM ont été reçues en entretien physique.



SERVICE PETITE ENFANCE

RAM - CRECHE

RAM - RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES

Les ateliers d'éveil : Le RAM propose des temps d'ateliers d'éveil collectifs, afin de permettre :

- **Aux AM :** de rompre l'isolement. Moment d'écoute et de soutien. Partage d'expérience professionnelle. Découverte de nouvelles activités pédagogiques
- **Aux enfants :** rencontre avec d'autres enfants et adultes, partage de moments ludiques par le biais d'ateliers d'éveil favorisant le développement (espace jeu libre, motricité, ateliers créatifs, éveil musical, ...).

Ces ateliers préparent également l'enfant à la vie en collectivité et notamment à son entrée à l'école.

Habituellement le RAM est itinérant sur 15 communes. Les mairies mettent à disposition une salle communale, sur réservation. Durant la crise sanitaire (de mai à décembre 2020), seules 6 communes ont laissé une salle à disposition.

Durant cette période, les 2 animatrices ont proposé en moyenne un atelier par semaine sur les 6 communes. Un protocole sanitaire strict est appliqué afin de protéger au mieux enfants et adultes



SERVICE PETITE ENFANCE

RAM - CRECHE

RAM - RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES

En 2020, 59 ateliers d'éveil ont été mis en place. 58 Assistantes Maternelles (différentes) et 185 enfants (différents) y ont participé. Conséquence de la crise sanitaire, le RAM a proposé moins d'ateliers (en 2019, 70 ateliers et 89 AM ayant participé). Beaucoup d'Assistants Maternels ne se déplacent pas sur une autre commune que leur lieu de résidence, et/ou les familles souhaitent éviter que les AM fréquentent les temps collectifs en période COVID : Ainsi les animatrices du RAM ont rencontré moins d'AM différentes sur les temps collectifs. Cet isolement est lourd pour beaucoup d'AM, qui espèrent que les ateliers d'éveil reprennent au plus vite sur leur commune

Projet éveil musical : en partenariat avec l'association « la Mini Tribu », 2 intervenants ont proposé 10 séances d'éveil musical, dont les objectifs pédagogiques sont :

- **Développer l'éveil sonore et musical.**
Ouverture culturelle
- **Développer la créativité**
- **Expérimenter et découvrir des instruments** de musique mis à disposition
- **Permettre aux assistantes maternelles de développer une nouvelle technique** et enrichir leur répertoire de chants et comptines.



SERVICE PETITE ENFANCE

RAM - CRECHE

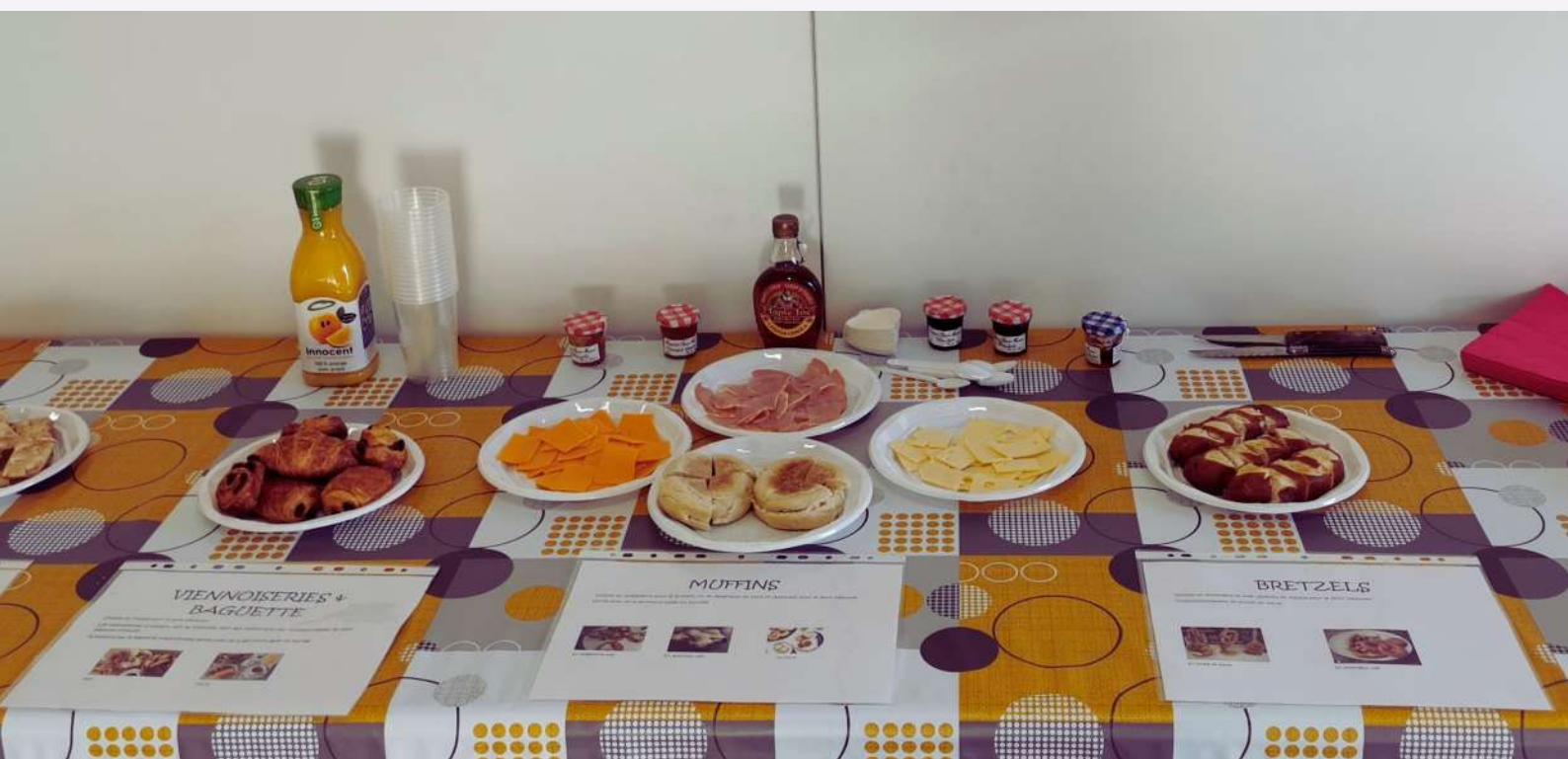
RAM - RELAIS ASSISTANTES

MATERNELLES

La semaine du goût : Durant toute la semaine, différents ateliers pour découvrir de nouvelles saveurs.

En partenariat avec une diététicienne de l'association Interfel, les enfants ont découvert la pomme et ses diverses saveurs.

Un petit déjeuner du monde a permis de découvrir de nouveaux goûts à travers différents pays (Grande Bretagne, Suède, Liban, France, ...)



SERVICE PETITE ENFANCE

RAM - CRECHE

RAM - RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES

COVID

Durant toutes les périodes de confinement, le RAM est resté ouvert. En télétravail du 16 mars au 11 mai, les animatrices étaient disponibles par mail ou téléphone pour répondre aux besoins des familles et des assistantes maternelles.

Le RAM a repris les permanences et les ateliers d'éveil dès que cela a été possible, la fête du RAM prévue en juin, ainsi que les réunions en soirée ont été annulées.

Travail en lien étroit avec la coordinatrice petite enfance de la Communauté de communes et les puéricultrices du Conseil Départemental pour accompagner au mieux les familles et Assistantes Maternelles, dans la lecture des différents guides ministériels, dans la mise en place des gestes barrières, et les démarches en cas de COVID.

Les malles à histoires

Pour rompre l'isolement, et accompagner au mieux les Assistantes Maternelles, les animatrices du RAM ont mis en place le prêt des malles pédagogiques.

Le contenu éducatif et pédagogique de chaque malle a été pensé et organisé autour d'une thématique, permettant de varier les activités d'éveil.



SERVICE PETITE ENFANCE

RAM - CRECHE

RAM - RELAIS ASSISTANTES

MATERNELLES

Les contes de fin d'année

Le traditionnel spectacle de Noël, offert par la Communauté de communes aux enfants et assistantes maternelles n'a pu avoir lieu, suite à la crise sanitaire. Afin de permettre aux enfants d'avoir accès à ces petits moments de magie, les animatrices du RAM ont construit un petit spectacle féérique, mêlant marionnettes, chansons, et bonne humeur. Présenté en petits groupes sur 5 communes, enfants et adultes ont pu partager un moment convivial.



La formation continue

C'est une mission importante du RAM. Comme tout salarié, par le biais du plan de développement des compétences ou le compte personnel de formation, chaque Assistante Maternelle a accès à un panel de formations afin d'enrichir sa pratique professionnelle.

En partenariat avec des centres de formation labellisés, le RAM a mis en place 5 formations, autour de l'alimentation du jeune enfant, les activités adaptées selon les âges et la préparation au certificat Sauveteur Secouriste du Travail. Au total 45 AM (différentes) ont suivi une formation.



SERVICE PETITE ENFANCE

RAM - CRECHE

RAM - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Perspectives 2021 :

Mise en place du projet « motricité »
avec la participation d'une psychomotricienne

**Participation à la semaine nationale de la petite
enfance**

Réflexion autour d'une soirée débat destinée aux
AM et/ou Parents, avec la participation d'une
puéricultrice.

Accompagnement d'un groupe d'AM dans
l'écriture d'un projet d'accueil individualisé

Accueil et suivi d'une apprentie EJE (alternance
Crèche/RAM sur 3 ans)



SERVICE PETITE ENFANCE

RAM - CRECHE

CRÈCHE LE COLOMBIÉ

Multi-accueil « Le Colombié » à Puimisson

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h.

Nombre de places : 30 en accueil régulier et 5 en accueil occasionnel

Les enfants peuvent être accueillis à partir de 10 semaines et jusqu'à leurs 3 ans révolus. Des dérogations peuvent être étudiées pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, jusqu'à l'âge de 5 ans révolus.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et une réorganisation générale a dû être mise en place, au fur et à mesure des nouvelles directives gouvernementales. Tout au long de l'année, la coordinatrice du service petite enfance, la directrice et l'ensemble du personnel ont dû organiser, ré-ajuster leurs pratiques professionnelles, en fonction, de l'évolution de l'épidémie de COVID-19, des différents guides sanitaires et de leur préoccupation majeure, proposer un accueil de qualité aux enfants et à leur famille.

Durant le confinement du mois de mars, le multi-accueil était fermé.

À partir de mai 2020, fin du confinement général. Ouverture de l'établissement en respectant l'application du décret en vigueur, fixant entre autre, l'accueil à des groupes de 10 enfants sans croisement entre eux. Ceci a été possible grâce à la mutualisation des services, ainsi des travaux ont été rapidement réalisés par le service technique de la CCAM et une ré-organisation de l'aménagement de l'espace par le personnel.

Présentation à l'équipe des nouveaux protocoles, afin d'encadrer le fonctionnement de la structure.



SERVICE PETITE ENFANCE

RAM - CRECHE

CRÈCHE LE COLOMBIÉ

Effectif :

Lors de cette réouverture, seulement une petite quinzaine d'enfants ont pu être accueillis, jusqu'en juin où le Multi-accueil a pu accueillir à nouveau jusqu'à 30 enfants, suite aux travaux d'aménagement et aux changements de protocoles établis par le guide ministériel.

Le Multi-accueil a retrouvé sa capacité d'accueil optimale à la rentrée de septembre.

Activités :

L'équipe a mis à la disposition des parents un accès internet pour la consultation et le téléchargement des photos réalisées tout au long de l'année.

En 2020, toutes les activités de partenariat, avec l'école de Puimisson, la bibliothèque de St Geniès, le RAM, les sorties en mini-bus et les séances de piscine à Magalas, ont été annulées.

À l'automne, l'équipe a mis en place des ateliers pour la semaine du goût et en décembre a créé le village de Noël.

Semaine du goût

Les professionnelles se sont réengagées dans ce projet national du 12 au 18 octobre.

Tous les enfants accompagnés des professionnelles et des parents ont découvert des saveurs et les plus grands ont préparé et dégusté des plats.

Chacun des parents accueillis s'est dit enchanté d'avoir l'opportunité d'intégrer, le temps d'une activité partagée, l'univers quotidien de leurs enfants.



SERVICE PETITE ENFANCE

RAM - CRECHE

CRÈCHE LE COLOMBIÉ

Village de Noël

Cette année plus que jamais l'équipe a décidé d'intégrer l'ambiance de Noël dans la structure, en lui donnant du sens pour les enfants, les professionnelles et les parents. Ces derniers, très enthousiastes, ont participé à ce projet à travers leurs nombreux dons et leurs créations d'objets de décoration. Les agents se sont largement investis, sur leur temps personnel à la confection des décors pour la réalisation du village de Noël dans l'espace du potager. Les visites en famille se sont déroulées de 16h30 à 18h début décembre.

Du potager à l'assiette

Voilà une activité riche en découvertes pour les enfants et que la crise sanitaire n'a pas pu interrompre. En effet, les enfants du multi-accueil ont la chance de jardiner, ils peuvent manipuler, planter des légumes et des plantes. Ils ont le plaisir d'arroser, de sentir, de cueillir et de déguster leur récolte. Cet outil pédagogique et un support à la découverte à l'expérimentation il est aussi une initiation au respect de la nature.

L'épidémie de COVID-19 est venue bouleverser le quotidien tant sur le plan professionnel que familial, obligeant le personnel à accorder une place primordiale à l'élaboration et à la mise en place des protocoles sanitaires. L'équipe a réussi à maintenir un équilibre entre la protection sanitaire des enfants et du personnel et le respect des besoins du jeune enfant.



SERVICE CULTUREL



SERVICE CULTUREL

La Communauté de communes mène une politique culturelle pluridisciplinaire et accessible à tous, participant au développement du territoire, qu'elle souhaite pérenniser autour des 3 principaux objectifs, tout en respectant l'équité territoriale:

- Asseoir l'intervention culturelle dans une dimension intercommunale
- Diversifier et élargir socialement les publics de la culture
- Mettre en réseau et fédérer les acteurs culturels du territoire

Ce projet culturel travaillera autour de 4 axes principaux :

Cinéma / Audiovisuel

Accessibilité des spectacles

Jeune Public

Cultures locales et régionales

Depuis dix ans, le service culturel des Avant-Monts tisse des liens forts avec la population à travers une saison multithématique itinérante. Plus de 530 propositions, projets pluridisciplinaires et actions culturelles ont irrigué le territoire depuis sa création et rassemblé un public toujours plus nombreux.



SERVICE CULTUREL

SAISON CULTURELLE PLURIDISCIPLINAIRE

Mise en place d'une saison itinérante de spectacles vivants (théâtre, art de rue, musique, cirque, danse) et de cinéma « Art et essai » dans les 25 communes du territoire.

MÉDIATION

Rôle de médiation culturelle entre l'artistique et les différents publics : élèves des écoles ou des collèges, les personnes âgées. La sensibilisation au spectacle vivant peut prendre la forme d'ateliers de pratique artistique, de rencontres...

SOUTIEN

Soutien aux acteurs culturels du territoire (compagnies artistiques) par des coproductions de spectacles, des résidences et événements culturels soutenus par la Communauté de communes.



SERVICE CULTUREL

ACTIVITÉS 2020

À travers diverses formes artistiques (cirque, cinéma, théâtre, jeune public, littérature, musique, humour...), le service culturel des Avant-Monts compose un programme éclectique et accessible à tous, au fil des saisons. De septembre à juin, ce sont 45 représentations, 19 spectacles et 21 séances de cinéma qui étaient proposées dans plus de 15 communes.

Le contexte sanitaire a lourdement impacté la programmation et de nombreux spectacles ont été annulés.

La crise sanitaire a bouleversé les actions et projets menés tout au long de l'année par le service culturel. Dans un premier temps, le service s'est adapté pour reporter ou engager de nouvelles actions, comme les balades culturelles ou les projections en plein air l'été, ou le week-end théâtre au Château de Cassan avec le collectif du TDP. Le deuxième confinement mis la saison à l'arrêt.

En décembre, ce sont plus de 23 représentations, programmées pour les écoles, les centres de loisirs, les enfants de la crèche et du RAM (soit plus de 2 500 petits spectateurs), qui ont dû être annulées.



SERVICE CULTUREL

ACTIONS CULTURELLES 2020

Janvier

4 séances de cinéma à Roujan , Murviel les Béziers, Magalas - Dont une au Collège de Magalas pour 120 élèves.

2 spectacles (à Cabrerolles et Gabian) proposés dans le cadre des "Hivernales du rire et du vin", ont réuni plus de 430 spectateurs.

Février

3 séances de cinéma

3 spectacles des " Hivernales du rire et du vin " à Thézan les Béziers, Murviel et Roujan (plus de 830 spectateurs) avec une soirée de clôture spécial 30ème en présence des vignerons du territoire et des appellations Faugères, Côtes de Thongue et Saint-Chinian



SERVICE CULTUREL

ACTIONS CULTURELLES 2020

Mars

2 séances de cinéma dont une au Collège de Roujan, réunissant 130 élèves et une représentation en collège de la Cie No Kill avec le spectacle "L'Envol". La suite de la programmation a été annulée en raison du Covid.

Avril à Juillet

Une saison à l'arrêt. Dans cet intervalle, le service a poursuivi ses activités, initié des rencontres avec les partenaires et les associations du territoire, et gardé le contact avec son public en créant une newsletter spécifique pendant toute la durée du confinement, proposant des idées d'activités, loisirs et contenus en ligne, etc...

Août à décembre

De nouvelles propositions pour maintenir une programmation estivale après l'annulation des Transversales en raison du Covid: balades contées, cinéma plein air... réunissant près de 500 personnes. D'octobre à novembre, reprise des spectacles vivants et séances de cinéma. La saison est à nouveau à l'arrêt début novembre.



SERVICE CULTUREL

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS, PRÊT DE MATERIEL

Les Avant-Monts aux côtés des initiatives locales

Le service culturel a en charge l'instruction des dossiers de demandes d'aides des associations. La Communauté de communes soutient les associations dont les projets s'inscrivent sur le territoire et présentent un intérêt communautaire. Avec une enveloppe votée de 49 050 €, Les Avant-Monts s'engagent pour la valorisation et l'animation du territoire.

En 2020, en raison du contexte sanitaire, seules 19 associations ont perçu l'aide communautaire, pour un montant de 27 750€, la plupart des événements ayant été annulés ou reportés.

Prêt de matériel

Le service culturel gère également les demandes de prêts de matériel (gradins, scènes, grilles caddies, Etc...) pour l'ensemble des communes du territoire, des associations ainsi que des partenaires.



SERVICE ÉCONOMIE - TOURISME - PATRIMOINE



LES AVANT-MONTS

Economie - Tourisme - Patrimoine

Gouvernance du service

L'intégralité des missions prises en charge par le service sont traitées au sein de la **commission 4** intitulée : « Développement économique (commerce, artisanat), tourisme, agriculture, patrimoine, voirie d'intérêt communautaire, circuits courts, irrigation, énergies renouvelables, insertion socioprofessionnelle et formation »

Moyens :

12 agents (9,3 Equivalents Temps Pleins)

4 lieux : Magalas, Murviel, Roujan et Faugères

Travaux de la Commission 4 en 2020 :

2 Mars : Partenariats, notamment avec la CCI (Base de données...), le PHLV (Opération collective de modernisation des entreprises et labellisation des sentiers de randonnée d'intérêt local en chemins de petite randonnée), première lecture du règlement de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

27 Avril : Réunion pendant le confinement imposé par la pandémie de COVID 19. Stratégie d'aide aux entreprises de la communauté de communes - Partenariats possibles avec l'Etat et la Région. Proposition au bureau communautaire d'une enveloppe de 200 000 € en complément du fonds de solidarité de la Région.

27 Août, 1ère commission du nouveau mandat : présentation globale de l'organigramme fonctionnel de la commission, augmentation de 39 000 € de l'enveloppe allouée au versement du fonds de solidarité aux entreprises touchées par la crise économique liée à la pandémie du COVID 19, CFE : Contribution foncière des entreprises (mise à jour des bases), attribution du lot 9 à la ZAE des Masselettes, désignation des membres du conseil délégués au CODIR de l'EPIC, proposition d'augmentation de la subvention versée à IBOH (passage de 3000 € à 5000 €)



LES AVANT-MONTS

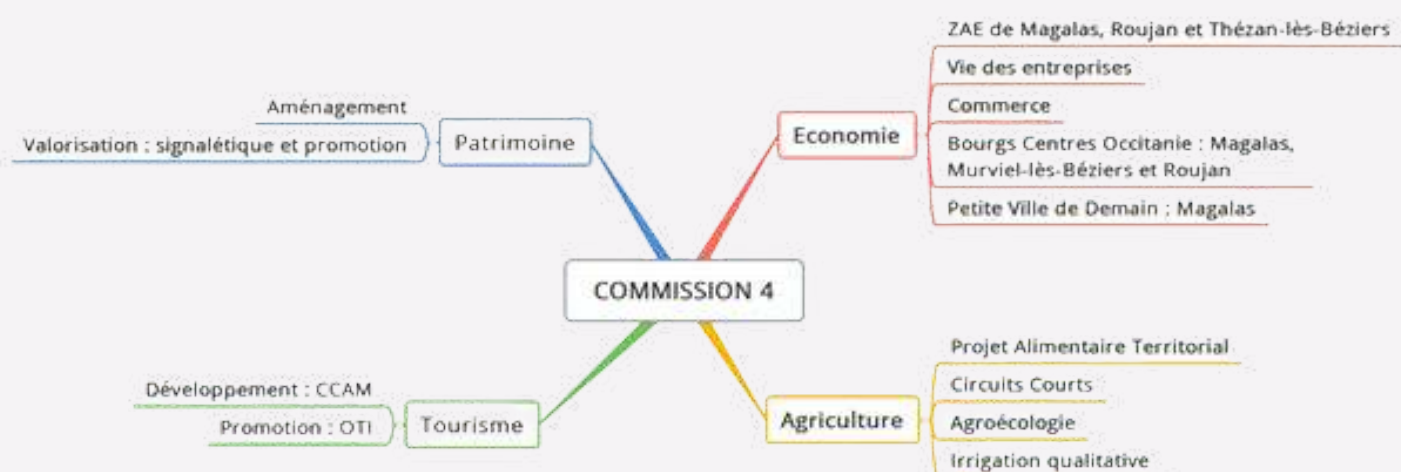
Économie - Tourisme - Patrimoine

24 Septembre : présentation détaillée de l'organigramme fonctionnel de la commission 4 et des 4 commissions par les élus référents, calendrier de travail des premières commissions thématiques, inscription des membres dans les commissions.

La commission 4 a été organisée en 4 sous-commissions thématiques dès le début du mandat :

- ECONOMIE, sous la responsabilité de Jacques DHAM
- AGRICULTURE, sous la responsabilité de Michel SALLES
- TOURISME, sous la responsabilité de Séverine SAUR
- PATRIMOINE, sous la responsabilité de François ANGLADE

En 2020, l'organigramme fonctionnel s'est organisé de la façon suivante :



LES AVANT-MONTS

Economie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

6 Octobre : Organigramme fonctionnel de la commission économie, Harmonisation de l'aménagement des trois ZAE : circulation, habillages conteneurs poubelles, signalétique économique, avis de la commission sur l'attribution du Lot O - ZAE L'audacieuse, extensions des ZAE de Thézan et Roujan, dispositif régional Bourgs Centres Occitanie.

5 Novembre : Présentation de l'association IBOH par M. Guillaume BRALS, détermination du montant de l'aide pour 2020, vente du lot O à la ZAE de Magalas, Opération City Foliz portée par la CCI : attribution d'une subvention de 10 000 €, Bilan des aides aux entreprises dans le cadre du fonds de solidarité exceptionnel Occitanie et du Fonds L'OCCAL, Convention tripartite proposée par l'Etat et la Région sur le Fonds de Solidarité National Volet 2

Gestion des Zones d'Activité Economiques

1- ZAE L'audacieuse à Magalas

En 2020, le projet d'extension a comptabilisé un achat de deux parcelles de 13 100 m² pour un montant de 222 700 €. Ainsi la maîtrise foncière est complète et permet d'engager les travaux d'aménagement pour le projet de maison médicale.

2- ZAE La Clé des champs à Roujan

Aucun achat de parcelle et aucune vente de lot n'ont été enregistrés sur l'année 2020.

Deux lots restent disponibles pour une activité tertiaire, lot n°3, 671 m² - 40 260 € et n°4, 670 m² - 40 200 €.



LES AVANT-MONTS

Economie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

1-ZAE Les Masselettes à Thézan-lès-Béziers

En 2020, le projet d'extension a comptabilisé deux achats de parcelles de 2 240 m² et de 4 391 m² pour un montant total de 112 727 €. Afin d'obtenir la maîtrise foncière complète de la zone souhaitée, deux parcelles restent à acquérir pour une surface totale de 18013 m² correspondant à un coût de 30 821 €.

En 2021, les ventes à concrétiser correspondent à 6 lots ayant été attribués en 2019 par délibération. Un délai leur a été accordé pour cause de crise liée au COVID. Cet ensemble correspond à 6120 m² soit 410 040 €.

Schéma directeur des trois ZAE : Commandé à l'AURCA

Une mission confiée en Décembre à l'Agence d'Urbanisme Catalane dans le cadre du partenariat annuel. Ce travail structurant associe le SCOT et les communes concernées. Il permettra de coordonner la politique économique dans la perspective d'élaboration du PLUi.

Les objectifs :

- Mettre en place une organisation cohérente des ZAE
- Définir une stratégie foncière à court, moyen et long termes
- Traiter les problématiques d'amélioration du fonctionnement des ZAE existantes et développer une offre de qualité permettant de renforcer l'attractivité du territoire.

La méthode proposée est la suivante :

- 1/ Diagnostic (Définition du fonctionnement actuel des zones d'activités et de leur potentiel de développement et Evaluation de la demande et des besoins des entreprises)
- 2/ Positionnement stratégique et préconisations à horizon 2030

Calendrier : De mars à décembre 2021



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

Aides COVID

D'abord, faire face à l'urgence

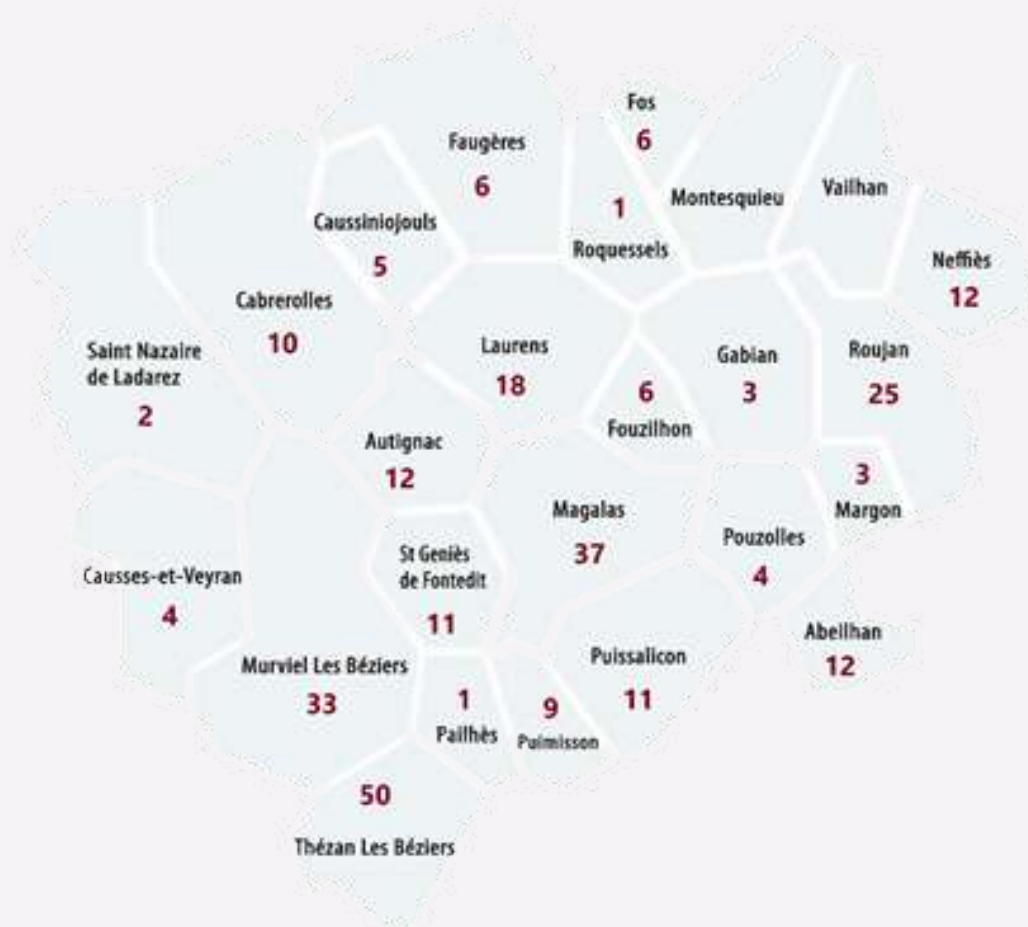
Au cours de la crise économique engendrée par la pandémie de COVID19, la Communauté de communes s'est mobilisée pour ses entreprises et a débloqué 425 000 €. Cette enveloppe était destinée à compléter les mesures d'urgence existantes et aider au mieux et à son échelle, le tissu économique local.

Ce qu'il faudra retenir, c'est la mobilisation constructive de tous les acteurs institutionnels et notamment de la Région Occitanie avec laquelle le service économie a étroitement collaboré et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault.

Chacun des 281 dossiers aidés par la Région a bénéficié du doublement de l'aide par la Communauté de communes. Ainsi, les entreprises qui ont perdu entre 40 et 50% de chiffre d'affaire en mars 2020 et plus de 20% en avril et mai ont pu être aidées par les deux collectivités, en effectuant une unique formalité.

Carte du territoire:

Nombre de dossiers aidés par commune



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

Ensuite, se concentrer sur la relance

Après l'instruction des dossiers d'aide d'urgence, la Communauté de Communes Les Avant-Monts a décidé de venir en aide aux entreprises du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité touchées par la crise pour relancer l'activité économique.

Le fonds « L'OCCAL », géré collectivement avec la Région Occitanie et la Banque des Territoires a permis d'aider les entreprises à redémarrer leur activité en s'adaptant aux exigences qui se sont imposées en termes de mesures sanitaires.

Cette fois, l'enveloppe ouverte par la Communauté de commune représentait un montant total de 79 543 € inscrite en section d'investissement, ce qui représente 3 € par habitant.

Ce fonds comportait deux volets cumulables :

=> Volet 1 : en partenariat avec la Banque des Territoires, des avances remboursables (taux 0%) d'aide à la trésorerie proposées pour permettre le redémarrage (loyers, besoins en fonds de roulement ressources humaines spécifiques ...)

=> Volet 2 : subventions d'investissement pour la mise en œuvre des mesures sanitaires permettant d'anticiper les demandes de réassurance des clientèles par des aménagements appropriés puis d'investissements destinés à s'adapter à la situation notamment via le numérique.

L'instruction de ce fonds L'OCCAL a été prolongée jusqu'au 31 Mai 2021. Le bilan sera dressé en 2021.

Fonds de Solidarité National Volet 2

La Communauté de communes a également approuvé par convention tripartite ETAT / REGION / EPCI, impacté sur l'enveloppe du Fonds L'OCCAL un partenariat complémentaire au Fonds de solidarité national Volet 2 au bénéfice des entreprises les plus en difficulté lors du premier confinement.

L'aide visait les entreprises de 1 à 50 salariés qui ont perdu plus de 50% du chiffre d'affaire, qui se sont vu refuser un prêt garanti par l'Etat et qui étaient dans l'impossibilité de régler leurs créances à 30 jours. Le montant attribué par l'Etat était de 2000 €. 6 entreprises de Thézan, Causses-et-Veyran, Neffiès et Magalas ont reçu 1000 € supplémentaires chacune de la Communauté.

LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

Opération commerciale City Foliz

City Foliz a eu pour objectif de soutenir l'attractivité des commerces du territoire et le pouvoir d'achat des consommateurs. Cette opération d'animation commerciale mise en place par la CCI de l'Hérault en partenariat avec la Région Occitanie et le Département de l'Hérault concernait 150 commerces des Avant-Monts pour une estimation des retombées équivalente à 170 000 € de chiffre d'affaire.

L'engagement de la Communauté de communes Les Avant-Monts s'est élevé à 15 000 € : 10 000 € de subvention versée à la CCI Hérault et 5 000 € valorisés pour le plan de communication pris en charge en interne.

Le principe, pour le consommateur est de télécharger une application qui crédite automatiquement 20% des achats chez les commerçants participants sous forme d'une cagnotte. Dès que le montant de 15€ est atteint, deux choix s'offrent au consommateur : le remboursement des 15 € sur le compte bancaire, ou un bon d'achat de 20 € (bonifié de 5€) à utiliser chez les commerçants participants.

L'opération a commencé le 4 Décembre et s'est terminée après les soldes d'hiver le 13 mars 2021.

Le premier point d'étape au 31 décembre 2020 et après 1 mois d'activation de l'opération représentait les chiffres suivants : 1 345 euros de cashback, 301 achats générés, 8 448 de Chiffre d'affaire généré et un panier moyen de 27,88 euros.

Le bilan définitif sera donné dans le prochain rapport. Il est d'ores-et-déjà possible de dire que le montant de 170 000 € de chiffre d'affaire estimé avant le lancement n'a pas été atteint. Un reliquat est même disponible pour une opération suivante.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

Soutien à l'action d'IBOH

La Communauté a engagé depuis 2019 un partenariat avec l'association reconnue d'utilité publique IBOH (Initiative Béziers Ouest Hérault), plateforme d'initiative locale qui attribue des prêts d'honneur permettant aux porteurs de projets de lever des prêts bancaires.

L'intervention de l'association est complète :

- Aide au montage du projet
- Intermédiation financière pour les projets viables dans le temps.

Il ne s'agit pas de finance solidaire, mais plutôt de cofinancement. L'association travaille dans un large réseau : chambres consulaires, banquiers, experts comptables...

Le bilan annuel 2019 affiche les résultats suivants : 2 reprises à Pouzolles et Murviel (tabac et boucherie) et 4 créations à Thézan, Laurens et Cabrerolles (boulangerie/pâtisserie/ salon de thé, terrassement et mécanique TP/Agricole). L'impact sur le territoire est le suivant : 8 emplois, 45 800 € de prêt à 0 % apportés aux chefs d'entreprises et 446 000 € de financements bancaires levés.

En 2020, la commission a proposé au conseil communautaire de passer de 3000 à 5000 € de subvention de fonctionnement.

Les AIDES « FISAC » sur le territoire

4 Entreprises du territoire ont été aidées en 2020 dans le cadre de l'opération collective de modernisation des entreprises coordonnée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles à Thézan-lès-Béziers, Neffiès, Saint-Nazaire de Ladarez et Laurens.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

Les AIDES « FISAC » sur le territoire

Le montant des dossiers oscille entre 4 925 € et 10 325 € pour des travaux qui concernaient un four électrique et un robot de coupe, une cabine de peinture et une aire d'aspiration, un camion de livraison et son équipement (balance, panneau solaire et étagères), une interface numérique (serveur + cyber sécurité + télétravail).

Ces aides mobilisant le fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce FISAC visaient au maintien de deux emplois et à l'embauche d'un équivalent temps plein et demi à court terme et d'un supplémentaire à moyen terme.

Dossiers Structurants

Dispositif Bourgs Centres Occitanie

Les trois communes de Magalas, Murviel-lès-Béziers et Roujan se sont inscrites, sur proposition de la Communauté de Communes Les Avant-Monts, dans le dispositif « Bourgs-centres Occitanie Pyrénées Méditerranée ». En effet, ces trois anciens chefs-lieux de cantons exercent des fonctions de centralité au-delà de leur périmètre communal, organisant ainsi un maillage équilibré de services à l'échelle de l'intercommunalité.

Respectant une procédure en plusieurs étapes dans un large partenariat, les trois communes ont écrit leur projet de territoire, répondant ainsi aux enjeux socio-économiques, patrimoniaux et urbanistiques. Chaque projet global est exemplaire, articulant un ensemble d'actions complémentaires qui participe au développement économique local, crée du lien et renforce la cohésion sociale.

La candidature de ces trois bourgs centres trouve un écho dans la démarche de développement territorial intercommunale et leur complémentarité prend tout son sens. Les trois dossiers ont été présentés en comité de pilotage, lequel a reconnu la démarche et le contenu de chaque projet.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

Dispositif Petites Villes de Demain

Le dispositif Petites Villes de demain est issu des conclusions de la Convention citoyenne pour le climat du 29 juin 2020 : retrouver une ville à l'échelle humaine, où l'on vit mieux, avec des commerces en centre-ville et des échanges humains, moins de voitures et plus d'espaces naturels et agricoles.

Il s'agit du premier programme porté par l'Agence Nationale de cohésion des Territoires créée le 1er Janvier 2020 pour accompagner en ingénierie les territoires dans leurs projets. Il vise les communes et leur intercommunalité qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, et prévoit de leur donner les moyens de concrétiser leur projet de territoire.

La commune de Magalas a été retenue par le Préfet de l'Hérault parmi 19 communes Héraultaises, pour ses fonctions de centralité et son potentiel de développement et de rayonnement à l'échelle de son territoire d'attraction. Ainsi, elle va pouvoir conforter son statut de ville dynamique où il fait bon vivre et respectueuse de l'environnement.

Ce programme va permettre à la commune et à la Communauté de Communes les Avant-Monts de travailler ensemble, chacune dans le cadre de ses compétences, sur l'ensemble des domaines qui contribueront au dynamisme du centre-ville : logement, commerce, mobilité, transition écologique, valorisation patrimoniale, développement des services et activités.

Dès l'annonce de la sélection, le binôme commune - communauté de communes a écrit la convention d'adhésion qui préfigure une opération de revitalisation, avec une série d'actions matures pour la durée du mandat.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

Travaux de la Sous-Commission AGRICULTURE

13 Octobre : Schéma d'organisation de la Commission agriculture et articulation avec le Plan Climat Air Energie Territorial, Réflexion sur l'aide à la promotion et la commercialisation (événements, circuits courts...) et articulation avec le Projet Alimentaire Territorial, Création d'un comité de pilotage sur l'irrigation qualitative, enjeu majeur de l'agriculture de demain

L'agriculture sur le territoire des Avant-Monts représente 16 000 ha soit 45% du territoire. 64% des surfaces agricoles sont concentrées sur l'activité viticole, 23% en maraîchage, serres, autres cultures annuelles, intercultures et jachères, 10% en friches, 1% de prairies et 2% de vergers, oliveraies et petits fruits. On dénombre 880 exploitations dont 826 viticoles. Dans le domaine de l'agriculture, la Communauté de communes joue un rôle facilitateur en tant que partenaire et non maître d'ouvrage. Le réseau d'acteurs impliqués est très large. Tout ne relève pas forcément du champ de compétence de la communauté. Son rôle est tantôt de porter des projets structurants comme le Projet Alimentaire Territorial, tantôt d'intervenir aux côtés des partenaires dans la coordination, l'information et la communication d'initiatives intéressantes.

Actions Agro Environnementales menées par l'EPTB Orb et Libron sur le territoire des Avant-Monts :

152 exploitations viticoles sont engagées dans un Projet-Environnemental et Climatique (PAEC) à travers des mesures permettant l'accompagnement vers des pratiques combinant performance économique et environnementale : expansion de l'agriculture bio, réduction des herbicides, enherbement (moyen de protéger les sols de l'érosion et des effets délétères d'une exposition directe à la pluie, au gel et aux UV solaires) et confusion sexuelle (technique de lutte contre les parasites, notamment les insectes en perturbant leur système hormonal de reproduction).

LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

Agriculture et Plan Climat

La Communauté de communes agit pour l'agriculture à travers les préconisations de son Plan Climat et en application du scénario « Afterres 2050 » :

-déploiement de l'agroécologie (évolution vers des modes plus durables) permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre

-développement des circuits courts : fournir à sa population des produits locaux et de saison, provenant d'un système agricole raisonné : « Produire et consommer local »

-structuration et développement des filières permettant d'optimiser l'exploitation des ressources et de développer des revenus et des emplois locaux.

Le projet alimentaire territorial : valorisation des circuits courts

Le projet alimentaire territorial « PAT » est un outil issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Il mobilise un large partenariat pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé publique, à l'échelle d'un territoire de projet.

La Communauté de communes est intégrée au PAT coordonné par le Pays Haut Languedoc et Vignobles reconnu par le Ministère de l'Agriculture. Cette labellisation apporte un gage de qualité à tous les événements et projets qui valorisent les circuits courts, comme le marché locavore du 10 Octobre dernier à Cassan.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

Marché locavore organisé par l'Office de tourisme le 13/10/2020

- 13 exposants du territoire des Avant-Monts, choisis, sans doublon.
- 200 visiteurs

Retour très positif des exposants.

12 sur 13 ont été satisfaits de leur recette. Le 13e vendait des produits non alimentaires avec prix d'appel élevé.

Forte de cette expérience, la commission agriculture a lancé une réflexion sur les événements de promotion des circuits courts. Un partenariat avec la Chambre d'Agriculture a été engagé en fin d'année pour travailler en 2021 sur deux volets : l'évènementiel estival à caractère touristique et festif, réservé aux communes les moins peuplées de la communauté et la structuration des marchés de plein vent hebdomadaire pour les communes plus importantes.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Commission Économie

COVID - 19 : Consommer local

Durant la crise, le service Economie, Tourisme et Patrimoine a œuvré pour développer la participation des producteurs sur ce « bottin des gourmands » <https://cliketik.fr/>, site internet créé dans le cadre du PAT. Il d'agit d'un site participatif qui permet d'identifier les produits locaux sur notre territoire à partir d'une carte. L'objectif est d'inciter à consommer sain et local.

L'irrigation qualitative, un enjeu majeur

La ressource en eau présente une forte vulnérabilité mise en évidence dans le plan. En contrepartie, les cultures souffrent du réchauffement climatique et nécessitent pendant les deux mois d'été, d'une irrigation maîtrisée. Les études récentes, notamment le Schéma Départemental « Hérault Irrigation » s'orientent vers une solution de retenues collinaires, ouvrages artificiels permettant de stocker l'eau. L'objectif est de développer un réseau d'irrigation - pression à partir de ces retenues pour limiter les pertes en eau et favoriser le goutte à goutte.

Ce projet doit récolter une adhésion de la profession. Le coût d'investissement à l'hectare est très élevé. La Commission Agriculture a donc lancé en début de mandat une vaste concertation avec les partenaires impliqués : Le Conseil départemental de l'Hérault, les Etablissements Publics Territoriaux du Bassin versant du Fleuve Hérault et du Bassin versant du Orb et Libron, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, les syndicats de Crus Faugères et Saint-Chinian, les syndicats Vins de Pays Côtes de Thongue, Pays d'Oc, Vins de Pays de l'Hérault, les producteurs indépendants et le Pays Haut Languedoc et Vignobles.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Tourisme

L'organigramme fonctionnel distingue la promotion touristique, assurée par l'Office de tourisme de la conduite des projets de développement touristique par la Communauté de communes.

La promotion touristique :

L'Office de Tourisme des Avant-Monts

L'Office de Tourisme sous statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial a renouvelé son Comité DIRECTEUR (CODIR) en septembre 2020 suite aux élections municipales.

Composé de 25 membres dont 13 conseillers communautaires, le Comité Directeur s'est réuni 4 fois en 2020. 15 délibérations ont été présentées en séances et soumises à l'approbation des membres.

Au regard des trois années d'exercice passées, il est apparu que le mode de gestion en EPIC n'était plus adapté au fonctionnement de la structure. En effet, la vocation de service public d'accueil, d'information et de promotion touristiques est nettement supérieure à celle des activités commerciales jusqu'ici enregistrées. Ainsi, afin d'assouplir la gestion administrative de l'Office de Tourisme, sa dissolution a été votée en CODIR le 19 novembre 2020, dissolution effective au 31 décembre 2020.

La création d'une régie autonome sans personnalité morale (budget annexe de la collectivité) a été votée par la Communauté de Communes Les Avant-Monts et effective au 1er janvier 2021.

LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Tourisme

En 2020, l'Office de Tourisme comptait 7 agents dont 1 à temps plein.

L'équipe était composée :

- d'une directrice,
- d'une coordinatrice
- d'une secrétaire comptable
- de quatre conseillers en séjour

L'organisation touristique et données de fréquentation

Le maillage du territoire intercommunal était structuré en 4 Bureaux d'informations touristiques en 2020 dont 1 saisonnier.

Les données de fréquentation indiquent une baisse de 50% entre 2019 et 2020 sur les quatre bureaux confondus. La crise sanitaire a en effet entraîné la fermeture temporaire des accueils de mi-mars à fin avril, le personnel était alors en télétravail. Le reste de l'année, les 3 bureaux d'informations touristiques permanents étaient ouverts du lundi au vendredi en saison estivale et du mardi au vendredi le reste de l'année.



	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FAUGÈRES	6327	4424	5991	4616	5115	2367
MAGALAS	3219	2791	2429	2081	1316	301
MURVIEL	0	1827	2463	1515	1002	579
ROUJAN	1330	577	793	1389	947	441
	10876	9619	11676	9601	8380	3688

LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine Tourisme

Les événements et animations

Une grande partie des événements ont été annulés pour cause de la crise sanitaire liée à la COVID19 à commencer par l'événement phare de l'Office de Tourisme : Le Circuit des Coteaux Languedociens.

Les opérations annulées, préparées par l'équipe, étaient les suivantes :

- Exposition de peintures aux BIT de Murviel et Roujan tous les mois
- Journées du patrimoine de pays et des moulins de Faugères les 27 et 28 juin
- Participation à la programmation culturelle de la Communauté de communes : Transversales aux moulins du 8 au 11 juillet, cinéma plein air le 16 juillet et le 20 août.
- Les nocturnes des Pechs du 6 au 9 Août,
- La nuit des étoiles le 22 Juillet, la nuit des artistes les 29 juillet et la nuit des astronomes le 12 août.
- Biclou et Patrimoine le 26 Septembre

L'exposition itinérante de photos sur le thème des Grangeots a pu être maintenue sans le vernissage en début d'année.

De même, en octobre, le marché locavore au Château de Cassan a accueilli plus de 200 visiteurs.

Afin de soutenir économiquement les prestataires du territoire, l'Office de tourisme avec l'appui du service communication, a édité un dépliant pour la saison touristique mettant en valeur les sorties et visites guidées des deux guides licenciés du territoire, Histoire du Midi et Aphyllanthe Randonnée. Les retours ont été positifs.



Les Avant Monts

BALADES PATRIMOINE VISITES GUIDÉES RANDONNÉES BALADES



JUILLET/AOÛT 2020

PLONGEZ AU COEUR D'UN TERRITOIRE RURAL



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Les EDUCTOURS

L'Office du Tourisme a organisé des Eductours pour les hébergeurs, restaurateurs et prestataires d'activités du territoire afin qu'ils soient plus à même de proposer et conseiller leurs clientèles sur la destination Avant-Monts. Divers thèmes ont été abordés, le patrimoine, les paysages, ainsi que l'oénotourisme et la gastronomie.

A raison d'une sortie par mois en période creuse (novembre à avril), sur une journée complète, un agent a conduit des groupes de 8 personnes en minibus sur quatre circuits complémentaires.

L'objectif de cette opération était double : impliquer les prestataires touristiques dans la promotion du territoire et attirer davantage de partenaires à l'Office de Tourisme.

Les premières dates programmées en mars, avril et mai ont été annulées pour cause du confinement lié à la crise sanitaire. L'opération a été reconduite en fin d'année, avec un repas élaboré par un traiteur local.

La communication

Nouveau site internet, nouvelle charte graphique, nouveau logo

La refonte du site internet s'est opérée courant de l'année 2020, et a donné lieu au lancement du nouveau site début juillet.

Véritable catalogue de l'offre touristique du territoire, ce site Internet plus complet, inclut de nouvelles bases de données regroupant les vignerons, les producteurs et adresses gourmandes, les excursions et activités de pleine nature, les trésors patrimoniaux... Ces données sont puisées directement depuis la base de données Tourinsoft.

L'Office de Tourisme s'est doté d'un nouveau logo et nouvelle charte graphique. Un communiqué de presse a été élaboré par le service communication de la Communauté de communes Les Avant-Monts.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Bornes numériques

L'année 2020 a permis de concrétiser le projet d'implantation de quatre bornes sur les communes de Murviel-Lès-Béziers, Magalas, Roujan et Thézan-Lès-Béziers. Le PHLV a porté le dossier de demande de subventions ainsi que l'opération financière mutualisée avec la Communauté de communes Sud Hérault. La CCAM participe ainsi à hauteur de 20% par borne. L'installation a été effectuée en Février 2021.

L'information diffusée sur les bornes se fait à deux échelles : le territoire des Avant-Monts et le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Le contenu accessible est alimenté par la base de données Tourinsoft, l'enjeu de l'équipe est donc de sensibiliser les prestataires à une utilisation agile de l'outil. En effet, pour respecter la réglementation européenne sur la protection des données personnelles, les informations doivent émaner de l'émetteur. L'équipe des conseillers en séjour accompagne au quotidien les prestataires pour les aider dans cette tâche.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Plan post COVID

Le service communication de la Communauté de Communes a apporté son aide pour le montage d'un plan de communication post COVID avant la saison touristique, partant du postulat suivant :

Les nouvelles aspirations des touristes vont être simples et légitimes : besoin de grand air, se retrouver en famille, privatiser des lieux pour éviter la promiscuité... Le premier réflexe des Français : rester en France. La destination Occitanie a alors été l'une des destinations privilégiées. L'attente des clientèles était donc de découvrir ou redécouvrir sa région, les sites de proximité... Ainsi, il fallait se concentrer avant tout sur le marché local et régional, les clientèles étrangères étant limitées dans leurs déplacements.

L'équipe s'est concentrée au maximum sur le site internet, les réseaux sociaux, les emailings, en complément d'une campagne média très ciblée,

Le plan de communication s'appuyait donc sur :

-une campagne de communication numérique sur les réseaux sociaux concomitante à la mise en ligne du nouveau site internet de l'Office de Tourisme.

-des insertions à thème sur divers supports papier (Midi Libre avec couplage web) et radio (Vinci Autoroute à raison de 30 spots de 30", en deux temps de diffusion le Week-end, mi-juillet et début août)

-des supports papier : 5000 exemplaires de la carte touristique financée par des encarts publicitaires commercialisés par la société Media-Plus Communication ; deux documents de découverte du territoire « ZOOM » entièrement pensés et conçus en interne pour valoriser l'offre des prestataires partenaires de l'Office de Tourisme et s'adressant aux excursionnistes principalement en courts séjours ; réédition des flyers des Moulins et de la fiche de l'Oenorando d'Abeilhan.

ENVIE DE VOUS RESSOURCER ?



Sortez
DES SENTIERS BATTUS
www.tourisme-avant-monts.fr

ENVIE DE VOUS RESSOURCER



Sortez
DES SENTIERS BATTUS
www.tourisme-avant-monts.fr



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Soutien à l'économie touristique

Enfin, pendant la période de fermeture des bars et restaurants en novembre 2020, l'Office de Tourisme en collaboration avec le service communication a inventorié les restaurants, traiteurs et snacks du territoire qui proposaient de l'emporter ou de la livraison afin de les soutenir dans la diffusion de l'information.

De même, les artistes et artisans d'art ont bénéficié d'une campagne de communication au moment des fêtes de fin d'année. L'équipe de l'office du tourisme a travaillé à la collecte des informations en amont.

De gros efforts ont également été déployés par le service pour promouvoir la plateforme Cliketik auprès des producteurs. Ce « bottin des gourmands » créé dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial est un site internet <https://cliketik.fr/>. Participatif, il permet d'identifier les produits locaux sur notre territoire à partir d'une carte. L'objectif est d'inciter à consommer sain et local. Chaque fiche de producteur renvoie vers une fiche boutique quand le produit est aussi en vente dans un commerce locavore.

La gestion de la taxe de séjour

L'Office de Tourisme gère la taxe de séjour pour le compte de la Communauté de Communes. Une plateforme dédiée permet aux hébergeurs de déclarer le nombre de nuitées plus facilement et de reverser le montant correspondant.

Les 2 périodes de confinement du début d'année et de fin d'année se sont fait fortement ressentir. Le premier semestre 2020 a enregistré une baisse de 72% des montants collectés par rapport à l'année précédente et 78% de nuitées en moins. Les 4 derniers mois de l'année ont enregistré une baisse de 90% sur le montant et le nombre de nuitées.

La période estivale n'a pas connu de baisse du côté des hébergeurs du territoire sur la période juillet août.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

La gestion de la taxe de séjour

La mise en place de la plateforme a permis une meilleure compréhension de la réforme de 2019 avec notamment le taux de 3% pour les meublés non classés. Il a été encore question toute l'année d'apporter conseils aux hébergeurs au sujet de cette nouvelle réforme mais notamment de la prise en main de la plateforme. Aussi depuis le 1er janvier 2019, les Opérateurs Numériques (airbnb, booking, abritel...) sont dans l'obligation de collecter la taxe auprès des touristes directement.

Le montant total des versements des opérateurs numériques s'élève à plus de 40 000€ pour 2019 et à 22800€ en 2020, soit une baisse de 43%.

Le produit de la taxe de séjour perçu en 2020 s'élève à 81 579,60 €. Il était de 68 074,72 € en 2019. L'interprétation de ces chiffres en hausse est à mesurer au regard du décalage entre la déclaration et le versement des sommes. La baisse de fréquentation énoncée plus haut sur l'année 2020 se fera sentir dans le compte administratif de 2021.

Le développement touristique

Le développement des Activités de pleine nature

Le projet de GR® de Pays « Tours en Minervois, Faugères, Saint-Chinian » rassemble différents partenaires : le Pays Haut Languedoc et Vignobles, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, Hérault Tourisme, les quatre communautés de communes du Pays.

La communication de cette offre touristique peut se faire dans la collection des topoguides de la Fédération Française de Randonnée vendus au niveau national.

Deux boucles empruntent le territoire de la communauté : « Tour en Faugères » et « Du Saint-Chinian au Faugères ».



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Le sac à dos vigneron

Dans le cadre du programme Leader, notre destination oenotouristique s'est associée à trois autres destinations Vignobles & Découvertes : « Coeur d'Hérault », « Camargue Vidourle » et « Entre deux mers ».

L'idée est de mettre en prêt gratuitement, chez les domaines, prestataires d'activités et hébergeurs labellisés Vignobles & Découvertes, des sacs à dos équipés de tout le matériel nécessaire pour découvrir le vignoble en famille de façon ludique.

Afin de créer un outil cohérent pour chaque territoire, un groupement de trois prestataires (design de produit, design de service et stratégie tourisme) accompagne les destinations dans la réflexion du projet. Dans ce cadre, des ateliers (en présentiel et visio) ont été organisés depuis octobre avec quelques professionnels afin d'imaginer l'outil : sa forme, le contenu, son adaptabilité en fonction des divers publics, le côté expérientiel, la communication... Ce projet doit être mis en tourisme pour la saison 2021.

Site de Boulhonnac

La communauté de communes et la commune de Saint-Geniès de Fontedit ont mené une réflexion sur le potentiel d'un terrain en limite d'urbanisation sur le lieu-dit de Boulhonnac.

L'Orientation d'Aménagement et de Programmation du Plan Local d'Urbanisme de la commune présente un projet global qui accueillera :

- des installations et activités ludiques pédagogiques et agronomiques en zone NL correspondant à 13 parcelles pour une contenance totale de 28 363 m² et

- la réalisation d'un équipement d'intérêt collectif dédié au tourisme et aux loisirs en zone I-AUL sur une parcelle de 8160m².

L'étendue totale du projet représente une surface de 6,48 hectares environ.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Site de Boulhonnac

Le territoire des Avant-Monts est positionné dans l'arrière-pays Ouest Héraultais, à proximité des grands pôles touristiques : Littoral, Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, Pézenas, Béziers et le Canal du Midi. Il représente un territoire de passage plutôt qu'une destination en tant que telle. L'idée est donc de trouver comment se démarquer.

L'offre touristique en hébergements est caractérisée par une capacité d'accueil peu importante comparée aux territoires limitrophes même si la répartition géographique et la quantité des chambres d'hôtes / locations saisonnières sont bien réparties sur le territoire et les types d'hébergements sont variés. Pourtant, l'offre en hébergement hôtelière est insuffisante. L'offre marchande est principalement saisonnière et se caractérise par de petites unités, ce qui pénalise l'accueil des groupes. Le maillage des hébergements sur les itinéraires de randonnée (gîtes d'étape et hébergements de groupe) est très nettement insuffisant. Pourtant, la proximité du site avec la véloroute V84 offre un potentiel de développement intéressant.

Fort de ce constat, l'idée d'un hébergement collectif de loisirs a fait son chemin. Une étude d'opportunité a donc été engagée avec le concours d'Hérault Tourisme pour un montant de 14750 € HT pour la première phase en tranche ferme correspondant à l'étude de marché et d'opportunité. En fonction du résultat, une seconde tranche conditionnelle pourra démarrer en 2021 pour un montant de 6150 € HT. Elle s'attachera à traiter la faisabilité technique, financière et le mode de gestion de l'équipement.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Patrimoine

Les travaux de la commission Patrimoine en 2020
1er Octobre : Organigramme fonctionnel de la commission, mise à jour de la liste des sites patrimoniaux d'intérêt communautaire, signalétique patrimoniale, aménagement du site des moulins de Faugères, du castrum de Roquessels, des moulins de Lenthéric à Cabrerolles et des projets en maîtrise d'ouvrage communale soutenus par le Fonds de Concours de la communauté (Château de Puimisson, Salle du peuple de Laurens, Porte du Puits de Saint-Geniès-de-Fontedit).

La politique intercommunale en faveur du patrimoine s'organise en deux axes :

- L'aménagement des sites patrimoniaux d'intérêt communautaire
- La valorisation du patrimoine : signalétique, promotion et animation

L'Aménagement des sites patrimoniaux d'intérêt communautaire

La liste des sites patrimoniaux d'intérêt communautaire a été validée par délibération n°200-2017 du 18 Décembre 2017. Afin de la mettre à jour en ce début de mandat, chaque commune a été destinataire d'un courrier personnalisé adressé par François Anglade en Octobre.

Dix communes ont répondu pour maintenir leur choix : Abeilhan, Cabrerolles, Causses-et-Veyran, Gabian, Laurens, Montesquieu, Neffiès, Pailhès, Puimisson et Roquessels.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Patrimoine

L'Aménagement des sites patrimoniaux d'intérêt communautaire

Douze communes ont pris une délibération pour modifier le site à valoriser et demander la mise à jour de la liste pour 2021 : Fos (La Charbonnière), Fouzilhon (Les remparts), Magalas (L'Espace gare), Margon (Les Banastes et la rue du château), Murviel-lès-Béziers (L'immeuble Maurel), Pouzolles (Le Château d'eau), Puissalicon (La Porte des Pradelles), Roujan (Les Portes Saint-Laurent), Bibal et Saint-Pierre), Saint-Geniès-de-Fontedit (Le moulin à vent), Saint-Nazaire de Ladarez (La Chapelle de Saint-Etienne), Thézan-lès-Béziers (Le Circuit des trompe l'œil), Vailhan (Le Château).

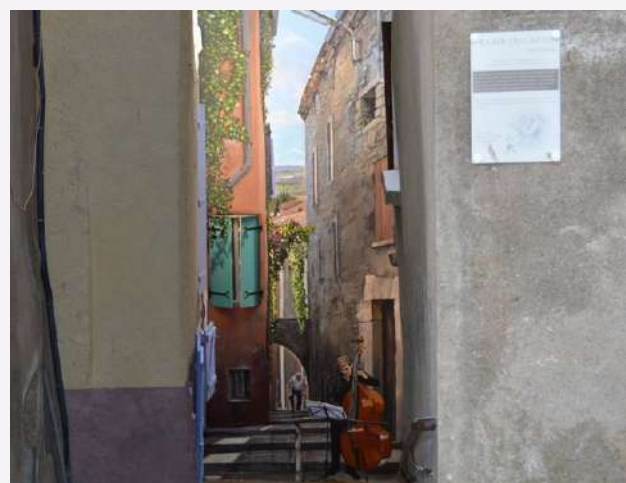
Les travaux de valorisation des sites patrimoniaux d'intérêt communautaire font l'objet de conventions de fonds de concours entre la communauté et les communes concernées. La collectivité qui n'est pas maître d'ouvrage participe pour moitié au reste à charge du projet après déduction des subventions.

Dossiers en Maîtrise d'ouvrage intercommunale

Espace castral de Roquessels : Etude et mise en sécurité (tranche 1) terminés. Travaux d'urgence également. Tranche 2 entamée en 2020 : consultation de la maîtrise d'œuvre et ajustement du projet avec le prestataire retenu, le Cabinet Ex&Terra. Dossiers de subventions déposés. Notifications reçues.

Coût : 57 680 € HT

Subventions (80%) : 17 304 € du Département, 23 070 € de l'Etat et 5768 € de la Région.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Patrimoine

Dossiers en Maîtrise d'ouvrage intercommunale

Aménagement du Moulin de Faugères : Travaux d'aménagement pour l'accessibilité et l'éclairage ainsi que l'aménagement d'un parking. Etude réalisée par M. Dupin. Dossiers de subventions déposés. Notifications reçues. Ajustement du projet après proposition hors budget.

Changement de maître d'œuvre, Christine Bel, retardant la réalisation.

Coût : 106 525,65 €

Subventions (80%) : 32 000 du Département, 47 936,54 € de l'Etat et 5 283,96 € de l'Europe (leader)

Aménagement du Moulin de Lenthéric : Etude étude préalable à la restauration et mise en valeur du site réalisée par M. Dupin terminée. Dossiers de subvention déposés et réponses reçues. Consultation de maîtrise d'œuvre de la tranche 1 et notification du marché à l'architecte M. Dupin. Travail amont au lancement de la phase 1 sur le plan foncier.

Coût : 191 400 €

Subventions (80%): 57 400 € du Département, 76 560 de l'Etat, 19 140 € de la Région.

Dossiers en maîtrise d'ouvrage communale :

Château de Puimisson : Travaux de mise en sécurité de l'aile nord du bâtiment terminés : plancher ancré permettant le maintien des murs, linteaux de portes et fenêtres et reprise des fissures permettant le maintien des pièces hors d'eau et hors d'air, dépose des papiers peints inscrits du XVIIIème Siècle.

Coût : 72 046,90 €

Subventions (51%) : 13 800 € du Département, 28 654 € de l'Etat, 2 344 € de la Région.

La participation de la Communauté pour le reste à charge est de 20 829,40 €.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Patrimoine

Dossiers en maîtrise d'ouvrage communale :

Porte du Puits de Saint-Géniès de Fontedit : Restauration du bâti de l'unique vestige des trois portes fortifiées de l'enceinte du village médiéval (clôture et menuiserie) et signalétique (plaque en lave émaillée) permettant d'intégrer la porte dans le circuit historique.

Coût : 48 016,08 € HT

Subventions : 13 000 € du Département, 15 000 € de l'Europe (leader).

La participation de la Communauté pour le reste à charge est de 10 008,04 €



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine Patrimoine

La Valorisation : signalétique, promotion et animation

La valorisation des sites patrimoniaux suppose au préalable de les mettre en sécurité et de les rendre attrayants au public à travers un stationnement, une signalétique, un cheminement, une intégration paysagère, une esthétique fidèle à son époque... Leur mise en réseau est l'ultime étape, avec, pour certains, une animation plus appuyée en fonction du potentiel de fréquentation.

L'étude de signalétique visant à valoriser le patrimoine de la communauté dans un maillage de sites a été rendue à l'été 2020. Elle avait pour objectifs d'enrichir l'offre touristique du territoire avec une proposition de qualité mêlant la découverte du patrimoine et l'oenotourisme en minibus avec un agent du patrimoine.

Elle concerne sept communes pour lesquelles les travaux ont été terminés ou engagés : Faugères, Neffiès, Montesquieu, Cabrerolles, Gabian, Pailhès et Roquessels uniquement pour la signalisation routière, la signalétique étant intégrée au dossier de travaux du site.



LES AVANT-MONTS

Économie - Tourisme - Patrimoine

Patrimoine

La Valorisation : signalétique, promotion et animation

La méthodologie de ce projet est à souligner car il rassemble tous les partenaires concernés par le sujet au sein d'un comité de pilotage, ce qui permet d'optimiser la qualité du contenu et de la réalisation des panneaux, dans le respect des normes en vigueur.

Le résultat de l'étude prévoit pour 2021 la signalétique directionnelle des Moulins de Lenthéric à Cabrerolles, des Moulins des Trois Tours et du mont Marcou à Faugères, de la Font de l'Oli à Gabian, du Moulin de Julien à Neffiès, du Centre de ressources à Vailhan, de la Chapelle de Montalaurou à Pailhès et du Castrum de Roquessels.

Pour la signalétique d'interprétation sur site, l'étude projette les éléments suivants :

Moulin des trois tours à Faugères : implantation d'un panneau bi-mât et d'un grand pupitre d'interprétation support métal sur le parking

Mont Marcou à Faugères : Remplacement d'un grand panneau sur support bois existant recto verso.

Moulin de Julien à Neffiès : implantation d'un panneau bi-mât sur le parking et d'un grand pupitre d'interprétation support métal

Eglise Saint-Michel de Paders : Implantation d'un grand pupitre d'interprétation support métal

Moulins de Lenthéric : Implantation d'un grand pupitre d'interprétation support métal

Font de l'Oli à Gabian : Implantation d'un grand pupitre d'interprétation support métal

Chapelle de Montalaurou à Pailhès : Implantation d'un panneau bi-mât sur le cheminement piéton menant du parking au site et d'un grand pupitre d'interprétation support métal

Coût : 33 240 € HT

Subventions (80%) : 10 100 € du Département, 16 492 € de l'Europe (leader).

SERVICE COMMUNICATION



LES AVANT-MONTS

Communication

La communication institutionnelle :

l'objectif est l'identification de la collectivité par l'ensemble des habitants et des partenaires. Ses principaux supports sont le Magazine, le site internet, ainsi que la page Facebook communautaire avec près de 5000 abonnés.

La communication opérationnelle :

Elle soutient les actions des services au sein de la Communauté de communes ainsi que celles d'associations ou de partenaires si nécessaire. Son but est la valorisation des projets et l'information des populations cibles.

Depuis 2020, le service communication accompagne de façon plus soutenue le service Tourisme dans sa stratégie de communication, et réalise également l'ensemble de ses supports de communication : flyers, banderoles, kakemonos, campagne pub, etc..

De plus, en 2020, le service communication a réalisé en interne une nouvelle identité visuelle, proposée et validée en conseil communautaire. Elle sera déclinée sur l'ensemble des supports de communication, ainsi que sur l'ensemble de la flotte de véhicules.

De manière générale, le service communication prend en charge la conception et l'élaboration de tous les supports, qu'il s'agisse :

- de publications, de newsletters
- de sites webs
- des réseaux sociaux (pages Facebook / chaîne Youtube) ,
- de la gestion des relations presse
- de la mise en place ou de la communication autour d'évènements.

La population du territoire reste la cible privilégiée, afin qu'elle ait connaissance des décisions et des actions mises en place dans le cadre de la politique communautaire.

LES AVANT-MONTS

Communication

Les missions

- Conception et mise en oeuvre des actions de communication interne et externe
- Développement des formes et des contenus de communication institutionnelle au nom de la Communauté de communes Les Avant-Monts.
- Gestion d'une ligne éditoriale institutionnelle.
- Déclinaison des plans de communication en action et supports ; suivi de la diffusion des messages sur tous les types de supports et évaluation des impacts des actions de communication.
- Recensement et centralisation des besoins des différents services de la CCAM et intégration dans une stratégie de communication globale (élaboration de rétro-planning incluant l'intégralité des supports de communication pour chaque service et suivi de leur plan de communication annuel)

Les Avant-Monts

LE MAGAZINE d'informations de la Communauté de communes



n°9
Juin 2021

LES AVANT-MONTS

Communication

Actions opérationnelles

- Animation des comités de rédaction, création de maquette et suivi de réalisation du bulletin intercommunal (bi-annuel : parutions juin et novembre) en accord avec le Président, la DGS et les chefs de service.
- Mise en oeuvre du système d'information numérique (SAI, newsletter via logiciel E-target...)
- Élaboration et suivi de l'évolution du site internet de la collectivité, suivi de l'administration, et alimentation des éléments des différentes rubriques.
- Création des supports de communication (interne et externe) : conception et mise en page en veillant à assurer une cohérence globale de la communication de l'institution.
- Création des outils de communication des différents services : affiches, flyers, brochures...
- Réalisation et mise en page des rapports d'activités, bilans, revues de presse...



La Feuille des Avant-Monts
Le Magazine d'information de la Communauté de communes

LE DERNIER MAGAZINE EST EN LIGNE N°7

La Feuille des Avant-Monts
Le Magazine d'information de la Communauté de communes

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LE TERRITOIRE

7

LES AVANT-MONTS

LES AVANT-MONTS

Communication

Actions opérationnelles - II

- Rédaction, mise au format, adaptation et déclinaison des messages selon le type de support : presse, site web, réseaux sociaux...
- Préparer les mises en concurrence (imprimeurs, concepteur de site web...), relation avec les prestataires communication de la collectivité.
- Constitution et entretien d'une photothèque : archivage et tri des reportages photos, collecte des informations des photos prises par les différents services.
- Gestion des relations presse : rédaction des communiqués de presse, invitations...
- Suivi d'opérations partenariales avec la presse quotidienne locale, papier et radios (insertions publicitaires, partenariat radios...)
- Élaboration d'une revue de presse quotidienne
- Gestion des réseaux sociaux (essentiellement facebook, youtube), rédaction des messages, mises au format des visuels, rétro-planning des publications.

Les
Avant
monts



LES AVANT-MONTS

Communication Les réalisations 2020

- Logo et charte graphique
- Bulletin N° 8 et 9
- Communication culture : balade contée, brochure saison, chuchotis, spectacles de saison, Hivernales...
- Programmes du service jeunesse et Planet 'Ados
- Bafa, Mini-camps,; Forum des métiers
- Communication du service Petite Enfance
- Communication France services : Flyers, affiche, web, presse, etc et supports
- Communication et campagne de comm du service Tourisme
- Réalisations des brochures ZOOM, des flyers, etc, dossier de presse, campagne digitale, insertions pubs, radios
- Prêt des VAE + Questionnaire
- Calendrier de ramassage pour les services techniques = WEB
- Début de Rezo Pouce
- Flocage des véhicules
- Diaorama de présentation des services
- Revue de presse
- Rapport d'activités
- MAJ de l'organigramme
- MAJ du site de la CCAM
- Publications sur les réseaux
- SAI, newsletters
- Cartes de visite

